

VÉTRAZ-MONTHOUX

PROCHE DE VOUS



HIVER 2020
N°2

LE MOT DU MAIRE



Chères Vétraziennes,
chers Vétraziens,

2020 est en passe de s'éteindre pour laisser place à 2021 que nous espérons tous plus sereine, plus lumineuse et pleine d'espoir. Tournons cette page au plus vite.

Déjà 7 mois écoulés dans des conditions plutôt chaotiques que nous n'oublions sûrement pas de sitôt, nos visages constamment cachés sous nos masques peinant à sortir du second confinement.

La plupart de nos événements festifs ont malheureusement été annulés les uns après les autres, bien que nous tentions jusqu'au dernier moment de donner un peu d'oxygène et de joie à nos concitoyens.

Nos entreprises, nos commerçants, nos producteurs ont beaucoup souffert et il faudra attendre encore début 2021 pour compter ceux qui ont pu résister. La facture économique et sociale sera considérable et les élus locaux seront comme toujours en première ligne, confrontés aux dures réalités du terrain.

Dans ce contexte difficile, nous avons plutôt bien résisté, en évitant des clusters annoncés. Nous avons répondu présents pour alléger les charges de nos entreprises, de nos commerçants, privés de ressources économiques, en soutenant leurs initiatives.

Je remercie ici chaleureusement nos agents pour leur implication et leur adaptation aux conditions difficiles de travail imposées par la crise sanitaire, ainsi que toute mon équipe municipale, toujours à l'écoute, qui s'investit fortement dans ce mandat en s'adaptant au contexte de la COVID, en prenant soin de nos concitoyens, particulièrement des plus fragiles.

Malgré tout, nous restons résolument positifs, tournés vers l'avenir et continuons à remplir le verre à moitié plein en mettant en place les projets de notre mandat. L'énergie, la solidarité et l'imagination de toute mon équipe nous ont déjà conduits

à de belles réalisations, comme les Virades de l'Espoir, la Journée du Patrimoine qui fut un vrai succès, une première aussi avec l'exposition virtuelle du 32ème Salon d'Automne qui a vu des milliers de personnes connectées et même des ventes en ligne d'œuvres exposées, une vraie chance, dans ce contexte, pour les exposants.

La population a son sapin de Noël au cœur du village cette année et peut-être, si le Préfet nous l'autorise, son Marché de Noël regroupant pas moins de 40 artisans, producteurs, commerçants et associations.

Nous avons pu honorer la mémoire de nos Poilus et des soldats morts pour la France en 2020, certes en comité très restreint, mais en ligne sur les réseaux sociaux et avec nos anciens combattants, accompagnés par une caisse claire et la trompette de notre nouveau chef d'harmonie pour la sonnerie Aux Morts et La Marseillaise.

Comme si la COVID ne suffisait pas, le plan VIGIPIRATE a dû se réactiver en réponse à la menace extrémiste. Plus que jamais la vigilance est de mise et nous rappelle la nécessité de faire preuve de solidarité, de discernement, de tolérance et en même temps d'une indispensable fermeté.

2021 verra les premières caméras de vidéoprotection installées sur la commune, la première des 3 tranches de déploiement.

Nos grands projets sont lancés. Les études du nouveau Groupe Scolaire René-Cassin avancent bien. Le chantier de la rénovation de la mairie annexe va démarrer au 1er trimestre et permettra dans deux ans de regrouper sous un même toit tous les services, aujourd'hui éclatés, dans un bâtiment plus fonctionnel, écologiquement plus performant et adapté aux besoins de l'accueil d'une population qui atteint déjà les 10 000 âmes. La mairie principale retrouvera donc de nouvelles fonctions.

Nous avons relogé notre harmonie municipale et son école de musique qui rejoint désormais le conservatoire de l'agglomération.

Le tracé du Transport Collectif en Site Propre (TCSP) sur la route de Taninges et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération sont entrés en phase de concertation publique, la population est donc amenée à venir s'exprimer sur ces deux projets.

La maîtrise de notre cadre de vie reste le cœur de nos préoccupations. J'ai donc lancé une modification de notre PLU pour reprendre en main avant l'été la dynamique des constructions, garantir une meilleure intégration des projets, une sécurisation des espaces publics.

Nous avons voté au Conseil Municipal de novembre une majoration conséquente de la taxe d'aménagement pour assurer une plus grande participation financière des opérateurs aux indispensables équipements publics nécessaires pour accueillir la population.

De nombreux projets restent à venir. Nous allons étudier en 2021 une redynamisation du cœur de la commune avec de nouvelles implantations de commerces et de services, la création d'une salle de spectacles polyvalente et d'une nouvelle crèche.

Nous lancerons des travaux de sécurisation des voiries impactées par les nouveaux flux des collectifs pour sécuriser piétons, cyclistes et fluidifier le trafic.

Il est maintenant temps de laisser derrière nous ce virus et de se projeter positivement vers l'avenir.

J'ai confiance dans la nature humaine, dans l'initiative citoyenne, qui ont su plus d'une fois nous surprendre. Comme le disait DARWIN « les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes ou les plus intelligentes mais celles qui s'adaptent le mieux ». Adaptons-nous !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et de commencer 2021 sous de meilleurs auspices, avec l'espoir retrouvé et une farouche volonté d'entreprendre.

Bonne et heureuse année 2021, pleine de santé et de réussite pour vous, vos familles et vos proches.

Patrick Antoine

Patrick ANTOINE,
Maire de
VETRAZ-MONTHOUX,

Président de l'Office de
Tourisme des Monts de
Genève,

Vice-Président d'Annemasse
Agglo

Monsieur le Maire,
la boîte aux lettres est trop
haute pour poster ma
lettre au père Noël !?!



UNE PREMIÈRE...

Patrick ANTOINE votre Maire est satisfait ...
« Lancer une procédure d'expulsion suite à une installation illégale ».

Vous l'aviez probablement remarqué dimanche 27 septembre dernier un groupe d'une trentaine de caravanes envahissait le site de l'entreprise BROUSSE, route de Corly, à proximité de l'école Françoise-DOLTO, de la réserve de carburant de l'entreprise TEMPO ONE, cernant les locaux de l'Ecole de Musique.

Immédiatement alerté, j'ai de suite pris avec mes services les choses en main pour saisir le Préfet de la Haute-Savoie, avertir les propriétaires et l'exploitant, le Président de l'Ecole de Musique afin de lancer la procédure d'expulsion suite à cette installation illégale.

Le vendredi 9 octobre, après un retour très rapide de l'arrêt du Préfet, l'expulsion a pu avoir lieu dans le calme en présence des forces de l'ordre.

Il restait à sécuriser le site, ce que j'ai demandé spontanément à mes services techniques pour s'assurer que d'autres installations illicites ne puissent pas avoir lieu. L'entreprise Tempo One (Brousse) a ensuite pris le relais.

Je remercie tous les maillons de la chaîne administrative qui ont pu nous permettre d'aboutir avec efficacité à cette expulsion et notamment notre Directeur Général des Services Renaud CLIN, nos services techniques notamment Jérôme PIRONY d'astreinte et Alexandre TAPONNIER venu l'aider... tous ont pris sur leur temps de famille pour sécuriser le site en bloquant les accès. Par ailleurs, je remercie mon Adjoint Jean-Pierre BELMAS nouveau Président du SIGETA, le nouveau Préfet M. Alain ESPINASSE et les forces de l'ordre qui ont été très réactifs et à nos côtés.

La machine publique est rodée et a démontré, que s'il le fallait, lorsque l'on a la volonté et les moyens, qu'être solidaires, efficaces, avec la conscience aiguë du service public... tous ensemble, nous pouvons réussir !

Merci aux intervenants...

Patrick ANTOINE, Maire

SOMMAIRE

Le Territoire 4-5

Talents! 14-15

Sur le terrain 26-27

Etat-civil 6-7

Petite-enfance 16-17

Une commune qui bouge 28-29

Logement 8-9

Jeunesse 18-21

Patrimoine 30-31

Nos aînés 10-11

Cadre de vie 22-23

Le quotidien 32-33

Félicitations 12-13

En mouvement 24-25

Animations 34-39

QUIZZ... : 6 QUESTIONS POUR MIEUX CONNAITRE ANNEMASSE AGGLO !

- 1 Annemasse Agglo, ce sont 12 communes unies pour construire l'avenir : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand.
Sur laquelle se trouve le point culminant du territoire ? (réponse en pages 34-35)
- 2 Combien d'habitants diriez-vous qu'Annemasse Agglo rassemble ? Entre 70 000 et 80 000 habitants ? Entre 80 000 et 90 000 habitants ? Entre 90 000 et 100 000 habitants ? Plus de 100 000 habitants ?
- 3 Les Maires des communes d'Ambilly, Annemasse, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand créèrent dès 1963 le Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération annemassienne.
Savez-vous quelle distance cumulée font aujourd'hui les réseaux d'eau et d'assainissement de notre agglo ? Environ 100 km ? Environ 300 km ? Environ 500 km ? Environ 900 km ?
- 4 Avant qu'Annemasse Agglo réunisse les 12 communes, 6 étaient réunies au sein de la communauté de communes de l'agglomération annemassienne (Ambilly, Annemasse, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand) et 6 autres au sein de la communauté de communes des Voirons (Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues).
Savez-vous en quelle année ont fusionné les deux communautés de communes pour créer Annemasse Agglo ? En 1982 ? En 1998 ? En 2007 ? En 2016 ?



- 5 Annemasse Agglo, ambitieuse et dynamique, exerce de nombreuses compétences (développement économique, tourisme, eau et assainissement, cohésion sociale et politique de la ville, protection de l'environnement, mobilité, habitat, culture et sport). Reffet de cette ambition, l'organisation administrative est pensée pour porter et mettre en œuvre les orientations politiques.
Savez-vous combien d'agents œuvrent au quotidien au sein d'Annemasse Agglo ? Diriez-vous environ 300 ? Environ 400 ? Environ 500 ? Ou environ 600 ?
- 6 Chaque commune membre d'Annemasse Agglo est représentée par un nombre d'élus défini en fonction de sa population. Selon vous, combien d'élus Vétraziens siègent au Conseil communautaire d'Annemasse Agglo ? 3 élus ? 5 élus ? 7 élus ? 11 élus ?

voir réponses de notre quizz page 34-35.

Les compétences de l'Agglo



LE TERRITOIRE

Rang du haut, de gauche à droite :
Serge LEVET,
Marc ROGUET,
Pier-Luigi BARBERIS,
Dominique JOLIVET,
Stéphanie BREGEGERE,
Laetitia REAL-LAFFRIQUE,
Audrey MARAUD,
Pierre RIBOURDOUILLE,
Olivier ALPSTEG,
Patrick SILLARD,
Christophe BOITEUX,
Fabienne PICHAT.

Rang du milieu, de gauche à droite :
Valérie GUGLIOTTA,
Chrystelle GIACOMETTI
AMOUDRUZ,
Martine GAUD-DAVIET,
Jean-Pierre JOURNE,
Johann MARTINEZ,
Christine MOUCHET,
Isabelle PAILLASSON,
Martine PARRET.

Rang du bas, de gauche à droite :
Séverine CHATAGNAT FRIES,
Michel COLLOT,
Jean-Pierre BELMAS,
Pascale PELLIER,
Patrick ANTOINE,
Anne-Lise VOUTAY MERMET,
Guy LAMBELET,
Véronique FENEUL,
Maurice BERTRAND.

Une regrettable erreur s'est glissée dans le bulletin municipal d'août dernier, 5 élus n'étaient pas nommés dans la légende de la photo. Veuillez trouver les noms des 29 membres du Conseil Municipal.



Retrouvez le trombinoscope des 29 Conseillers municipaux ainsi que tous les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sur www.vetraz-monthoux.fr (rubrique Vos élus).

LA FERME DE CORLY

**YAOURTS FERMIS AUX FRUITS
SANS COLORANT NI CONSERVATEUR**

Haute Savoie

Ferme de Corly - 4, route de Corly - 74100 Vétraz-Monthoux
Tél : 04 50 37 32 15 - www.fermedecorly.fr

Mariages



du 01/11/2019 au 31/10/2020

ZEROUAL Mohammed-El-Amine et GUERIOUABI Zineb	14 /12/ 2019
SAÏDIA Nabil et SLAIMIA Selma	25 /01/ 2020
AKAY Gokhan et OKCU Hürü	07 /03/ 2020
DE CALBIAC Jean-Baptiste et PY Agathe	07 /03/ 2020
MARCHISET Cindy et ESCHER Coralie	16 /05/ 2020
DIAZ Yanis et DURAND Rachel	04 /07/ 2020
SAULTIER Alexis et PY Chloé	04 /07/ 2020
TASYÜREK Çağdas et DALKIRAN Nazmiye	07 /07/ 2020
DUFOUR Jean-Christophe et CHÉHADÉ Nora	09 /07/ 2020
LOPES Laura et HUGUENIN Léa	17 /07/ 2020
KOHLER Kylian et GAUTHIER Estelle	29 /08/ 2020
CAMARA Massadia et CORRELO GONCALVES Cindy	29 /08/ 2020
SADAOUI Jordan et MAHI Assma	29 /08/ 2020
VIDON Julien et VITTUPIER Aurélie	05 /09/ 2020
HADDAD Rani et SLITI Ahlem	19 /09/ 2020
FRANCESCHETTI Albert et ATTIAS Nelly	19 /09/ 2020
BASAGAC Oktay et CALISKAN Esin	26 /09/ 2020
COLLÉ Stéphane et SCORRANO Christine	03 /10/ 2020
LEBRERE Allan et PREVOST Anne	30 /10/ 2020

26 mariages ont été célébrés en mairie de Vétraz-Monthoux entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020. Par respect de la vie privée de chacun, sont mentionnées ici uniquement les unions des personnes ayant donné leur autorisation à la mairie.

Naissances



du 01/11/2019 au 31/10/2020

MARQUES Linda	née le	13/11/2019
WARMEZ Loris	né le	29/11/2019
WEISS Mathis	né le	20/12/2019
LE MENTEC BOURGES Liham	né le	25/12/2019
BONNEVIE Maël	né le	16/01/2020
BIBA Lira	née le	18/01/2020
DANIEL Julyann	né le	26/01/2020
AYTEKIN Kaïs	né le	08/02/2020
MARTIN Louis	né le	01/03/2020
MEKDAM Lyam-Amir	né le	08/03/2020
GIRAUD Clara	née le	08/03/2020
FERNANDEZ Margot	née le	25/03/2020
PETITTI Ethan	né le	03/04/2020
RICHARD Jade	née le	08/04/2020
FETIMI Sidra-Ala	née le	25/04/2020
CHTOUROU Shédy	né le	15/05/2020
MENDES Rafael	né le	28/05/2020
BANGOURA Stella	née le	02/06/2020
ROGNARD Timéo	né le	09/06/2020
CARBONNEL Elena	née le	11/06/2020
VAZ DA CUNHA Angelo	né le	04/07/2020
SAMBA MBAKI Joy-Stéphanie	née le	19/07/2020
BASAGAC Ilyas	né le	03/08/2020
TILLY Raphaël	né le	07/08/2020
ARAKHSIS Jennah	née le	13/08/2020
SARIC Ela	née le	30/08/2020
LUVERS Kylian	né le	03/09/2020
ZAARAOUI Min	née le	04/09/2020
DOBLER Camille	née le	06/09/2020
JACQUIER Élise	née le	08/09/2020
FERRAUX Lahna	née le	09/09/2020
THORENS Arthur	né le	19/09/2020
BEHLULI Lea	née le	22/09/2020
ZIANE Selman	né le	24/09/2020
BARRIÉ Louise	née le	01/10/2020
ESPOSITO Nino	né le	04/10/2020
MARTINS GUERREIRO Aurea	née le	21/10/2020
GHIUTA Kevin	né le	22/10/2020

132 bébés sont nés entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020. Par respect de la vie privée de chacun, sont mentionnées ici uniquement les naissances dans les familles ayant donné leur autorisation à la mairie.



Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

PARC DES ÉRABLES

STATION 24h/24




HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au samedi
8h30 - 19h30
NON-STOP

Dimanche
8h30-12h30

DRIVE, Boulangerie-Pâtisserie, Laverie, Station de lavage, Location de véhicules, Billetterie Spectacle

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN



SARL SCARAMUZZINO

780 route des Tattes de Borly
74380 CRANVES-SALES
Tél. 04 50 39 38 01
scaramuzzino@cegetel.net

**Maçonnerie
Terrassement
V.R.D.**

Décès



du 01/11/2019 au 31/10/2020

PEZET Gilbert	01/11/2019
CORTÈS Josette née ROUX	03/11/2019
MEUNIER Georgette	13/11/2019
IACAZZI Alain	16/11/2019
VANRIETVELDE Claude	18/11/2019
MAIER Eugen	09/12/2019
PELLEGRINI Delia née LEONCINI	11/12/2019
FALCONNET Denise née MOUZON	12/12/2019
ROULET Suzanne	21/12/2019
LOISEL Jacqueline née STEVENINO	25/12/2019
WARLUZEL Michel	29/12/2019
CURDY Chantal	30/12/2019
BRAND Christophe	31/12/2019
BOSCHER Martine née MONNERET	12/01/2020
THABUIS Emile	16/01/2020
JACQUIER Roger	17/01/2020
LE CHAPELAIN Philippe	23/01/2020
LAURENT Jean-Pierre	01/02/2020
BOSIO Thierry	03/02/2020
PUISSANT Alexandre	04/02/2020
ORSAT Nicole	13/02/2020
GENTIT Just	02/03/2020
VIOLLET Gilles	04/03/2020
ALBERT Paul	06/03/2020
ÖNALAN Oktay	08/03/2020
FERRY Jeanne née CASANOVA	12/03/2020

MARBACH Alain	17/03/2020
CANDOTTI-BESSON Robert	29/03/2020
ROMERA CAMACHO Francisco	31/03/2020
VIGNA Marcelle-Germaine née VUAGNOUX	03/04/2020
MILLIET René	04/04/2020
FONTAINE Jean	05/04/2020
KALOUSTIAN Daniel	08/04/2020
BOUJARD Colette née DUHAMEL	10/04/2020
CHAPPAZ Daniel	12/04/2020
BONDAZ Gilbert	15/04/2020
DUPRAZ-FRAIZIER Renée née DUMAX	17/04/2020
GENAND André	22/04/2020
WAGNER Georges	22/04/2020
HOMINAL Roland	23/04/2020
GAILLARD Regis	26/04/2020
AINETO Colette née CHRISTNER	29/04/2020
GROMELLE Rolande née MOIRET	29/04/2020
PANAHI AZAR Touradj	04/05/2020
BOUTARIN Mireille née SABATIER	06/05/2020
VEYRAT Jean-Paul	07/05/2020
GRONDIN Roland	13/05/2020
AZZI Roméo	15/05/2020
POMARE Libero	15/05/2020

BRON Georges	25/05/2020
CHARRIÈRE Marcel	31/05/2020
ARMAND Félicie née BARTOSIK	24/06/2020
VINCENT Joseph	03/07/2020
DENARIE Gabrielle née GAILLARD	17/07/2020
SAYADI Sarah	20/07/2020
SCARAMUZZINO Pasquale	11/08/2020
ALESSANDRONI Georges	12/08/2020
DUMAS Lucette née CHAVANEL	13/08/2020
BARTSCHI Rolande née NICOLIN	17/08/2020
MASSOL Roland	21/08/2020
De CHAMPS de SAINT LEGER de BRECHARD Sandrine née SPILMANN	23/08/2020
BORGEAL Gabrielle née MERCIER	25/08/2020
DUCHATEL Micheline née LÉTONDOR	26/08/2020
VALLAT Denis	03/09/2020
ARSAC Anne-Marie	04/09/2020
CULLAFROZ Anne née VEYRAT	09/09/2020
ZAIBET Amor	15/09/2020
FRAÏSSE Bernard	02/10/2020
PELLET-LE-ZEY Arlette	06/10/2020
LAMBERT Aimé	19/10/2020
MAZZA Elise née LAVILLAT	28/10/2020



M. Patrick ANTOINE élu au Comité de l'Association des Maires de Haute-Savoie

Notre Maire a été élu en septembre dernier membre titulaire du Comité de l'ADM 74 (Association des Maires de Haute-Savoie).

L'ADM 74, créée en 1934, est une association apolitique qui rassemble l'ensemble des élus locaux de Haute-Savoie avec pour objectif principal de les représenter au sein de divers organes départementaux, régionaux et nationaux, et d'être le porte-parole de l'intérêt de nos collectivités locales. A ce titre, M. Patrick ANTOINE siège au sein de 2 commissions :

- Commission de conciliation en matière d'urbanisme,
- Commission de la vidéo-protection.

DU CÔTÉ DES ÉLECTIONS...



En septembre dernier ont eu lieu les élections sénatoriales. Dans notre département de la Haute-Savoie, les 3 élus sortants ont été brillamment réélus pour 6 ans :

- ▶ Loïc HERVE (Union Centriste) avec 617 voix (soit 32,09% des suffrages),
- ▶ Cyril PELLEVAT (Les Républicains) avec 577 voix (30,01%)
- ▶ Sylviane NOËL (Les Républicains) avec 377 voix (19,6%).

LIVRAISON DE 34 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En août dernier, 19 logements locatifs sociaux ont été livrés :

4 logements regroupés sur 1 bâtiment de la résidence **Les Carrés d'en Ô** du bailleur Groupe 3F Immobilière Rhône-Alpes, chemin du Belvédère. Ces appartements en duplex avec jardins de type T4 répondent aux exigences de la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation).

15 appartements au sein de la résidence **Bella Rossa**, route des Ecoles, gérés par le bailleur social Haute-Savoie-Habitat.



Signature du bail de location



Résidence DOLCE VIA,

route de Taninges

de gauche à droite :

Mme Véronique FENEUL (1ère adjointe)

Mme Antigona BEKTESHI (attributaire d'un T2)

Mme Nathalie GAUROIS
(responsable Service Social Population)

Mme Chantal GENOUX-PRACHEX
(Haute Savoie Habitat)

M. Patrick ANTOINE, Maire

M. Ridha BEN KAAB (Haute Savoie Habitat)



Puis en octobre, ce sont 15 nouveaux logements locatifs sociaux qui ont été mis à la disposition de leurs bénéficiaires par le bailleur Haute-Savoie-Habitat. Ils sont situés au sein de la résidence **Dolce Via**, 106 route de Taninges, juste à côté du groupe scolaire Françoise Dolto et de la Voie verte.

APPROBATION DE LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION INTERCOMMUNALE POUR LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Par délibération du 21 septembre, la Commune a approuvé, à l'unanimité, les documents de la politique d'attribution intercommunale.

Pour rappel, l'accueil des demandeurs de logements sur le bassin annemassien s'effectue actuellement sur 2 antennes :

la mairie de Vétraz-Monthoux, via son Service Logement, qui a souhaité maintenir un guichet d'enregistrement et de suivi des demandes de logement social ;

la Maison de l'Habitat située avenue Emile Zola, à Annemasse dont l'action est de faciliter les démarches des usagers pour se loger, en regroupant les acteurs spécialisés dans l'information et le conseil dans les domaines du logement, de l'habitat durable et de l'énergie.

Si la commune peut se féliciter d'accueillir des nouveaux habitants, les tensions qui s'exercent en matière de demande de logements sont cependant très fortes et ceci malgré un parc social composé de 7.464 logements locatifs sociaux sur le bassin annemassien : l'attractivité économique du département agissant largement en faveur de l'installation de nouveaux ménages.

La politique de gestion de la demande de logement ayant montré ses faiblesses, une réflexion a été engagée dès 2014, via la Conférence Intercommunale du Logement, afin d'améliorer, entre autres, les conditions de dépôt et de gestion des demandes d'attributions de logements sociaux pour davantage de trans-

LOGEMENT

Résidence BELLA ROSSA,

route des Ecoles
de gauche à droite :

Mme FENEUL Véronique (1ère adjointe)

Mme Chantal GENOUX-PRACHEX
(Haute Savoie Habitat)

M. Guy LAMBELET (6ème adjoint)

Mme MILANOVIC Radminla
(attributaire d'un T2)

Mme Hanane SADNI
(Haute Savoie Habitat)

Mme Christelle ROUSSET
(Haute Savoie Habitat)

Il est à noter que la Commune de Vétraz-Monthoux est soumise à l'obligation de production de logements sociaux avec un taux légal applicable de 25% des résidences principales. Au 1er janvier 2020, 549 logements sociaux étaient recensés, ce qui représente un taux de 14,71% du parc communal. En conséquence, au 1er janvier 2020, il manquait encore 384 logements sociaux pour atteindre le taux de 25%.

Néanmoins, grâce à ses efforts (les objectifs fixés en accord avec la Préfecture sur la période 2017-2019 ont été atteints) et à la prise en compte de dépenses en faveur du logement social, le prélèvement sur les finances communales au titre de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) a été ramené pour 2020 à 0€.



Résidence Les Carrés d'en Ô, chemin du Belvédère

parence, d'efficacité et d'équité dans les politiques publiques de logement. Elle a abouti à la constitution d'un dispositif en 3 volets inséparables : Le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs, le Document Cadre des Orientations d'Attribution et la Convention Intercommunale d'Attributions.

Ces documents comportent différentes orientations et préconisations de niveau intercommunal afin d'améliorer de manière significative le rapprochement entre l'offre et la demande de logements, notamment en affinant les modalités de coopération entre les bailleurs sociaux et les réservataires (Action Logement, Etat, communes...).

Concrètement, la mise en œuvre des dispositifs doit intervenir dès septembre 2021 et vise à permettre la préparation au passage :

à la gestion en flux : certains logements seront répartis à tour de rôle entre les réservataires, en fonction de leurs demandes ;

à la cotation : les critères, laissés à la discrétion de chaque bailleur social et collectivité seront très encadrés : personnes handicapées, personnes vivant en habitat indigne, femmes victimes de violences conjugales, familles ne bénéficiant pas d'un logement décent, personnes menacées d'expulsion, bénéficiaires d'une décision favorable au titre du Dalo, etc... Elles permettront d'établir des priorités d'affectation selon la « note » obtenue par le demandeur.

M NOS AINÉS

REPORT DU REPAS DES AÎNÉS

En avril dernier lors de la période de confinement, nous avons dû avec une grande tristesse annuler le repas des aînés ; nous avons alors programmé son report au 15 novembre, pensant que la Covid-19 serait loin de nous.

Malheureusement, la crise sanitaire étant toujours présente, nous avons dû pour la deuxième fois prendre la décision, d'annuler ce repas qui rassemble traditionnellement plus de 200 convives.

Nous espérons vivement que la situation s'améliorera dans les mois qui viennent pour que nous puissions à nouveau organiser ce moment festif et tant attendu.



DEMAIN, ENSEMBLE ?... C'EST POSSIBLE !

Au fil des mois de l'épisode sanitaire que nous connaissons, le besoin de moments et de lieux de rencontres se fait de plus en plus aigu.

Avec l'avancée en âge et considérant les risques accrus face au virus, il peut être alors tentant de baisser les bras, de prendre peur et de céder au repli sur soi.

Grâce aux différentes initiatives que vous présentent le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sans oublier le Club de la Colline toujours très actif, retrouvez le plaisir de prendre soin de soi, la satisfaction d'apprendre encore et toujours, partagez les joies et les difficultés de votre quotidien ou découvrez ce nouveau site d'exception qu'est l'Archipel BUTOR à Lucinges.

A vous de répondre présent...

Véronique FENEUL, Adjointe au Maire déléguée au CCAS et au 3ème âge, Vice-Présidente d'Annemasse Agglo en charge de la gérontologie et du handicap.



Karine B coiffure
Mardi, mercredi 8h30-12h30
et 13h30-18h30
Jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-19h
Samedi 8h-17h

Karine Betti
coiffeur créateur

4 Les Places
74100 Vétraz-Monthoux
04 50 04 80 62

MASQUES À VOTRE DISPOSITION

La Mairie dispose encore de masques livrés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Si vous en avez besoin, vous pouvez appeler l'accueil de la Mairie au 04 50 37 32 09, nous nous ferons un plaisir de vous en donner.

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ; vendredi de 8h30 à 16h00.



VISIOCONFÉRENCES EN GROUPE... Des rendez-vous informatifs et récréatifs

Mutualité Française, CARSAT Rhône Alpes, Caisses de retraite complémentaires... Les opérateurs d'atelier de prévention sont nombreux désormais à proposer des rendez-vous numériques sur de divers sujets de santé, de bien-être ou d'informations spécialisées.

Avec le Collectif ATOUTS AGES dont la commune est l'un des acteurs, profitez de ces moments en groupe et ce dans le plus strict respect des mesures de précaution : sur grand écran dans la salle des mariages de la mairie.

Pensée positive, Yoga du rire, Vous avez dit Âgisme ?... Autant de thèmes qui ont pu jaloner ces derniers mois.

En cas d'intérêt de votre part, n'hésitez pas à vous manifester auprès du CCAS pour que nous puissions vous contacter lors des prochaines visioconférences. Parce que « Devant son écran, c'est intéressant, mais ensemble, c'est encore mieux ».

L'AIDE AUX AIDANTS... PENSEZ-Y !

Paroles d'aidants, Boîte à outils des aidants... Ces rendez-vous quasi mensuels à la Maison des Associations ou sur l'Agglo, vous permettent d'aborder votre vécu d'accompagnant de personne en perte d'autonomie.

Que vous soyez conjoint, enfant ou voisin concerné, ces moments d'échange poursuivent tous un objectif commun : « ne plus rester seul face à un quotidien difficile et compliqué ».

Pour tous renseignements sur ces activités, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 04 50 49 94 89 ou par mail sur social.population@vetraz-monthoux.fr si vous êtes connectés

SIEL BLEU... DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Chaque lundi à la Maison des Associations (route du Stade), venez rejoindre le groupe d'Activités Physiques Adaptées SIEL Bleu.

Depuis plusieurs années, c'est sous l'égide de cette association que la mairie a souhaité proposer un atelier « garder la forme » pour tous celles et ceux qui croient que... cela n'est plus de leur âge.

Alors, pas de complexe ! N'hésitez pas à venir sur place pour découvrir...



LE DÉPART EN RETRAITE DU DOCTEUR ANTHOINE

A l'issue de ses études à la faculté de médecine de Grenoble, le Docteur Éric ANTHOINE connaît quelques expériences professionnelles avant d'installer son cabinet le 7 septembre 1990 à Vétraz-Monthoux et ceci de manière définitive jusqu'au 30 septembre 2020, date officielle de son départ à la retraite !

Avant son arrivée, il n'y avait pas de médecin...il est le premier à s'être installé à Vétraz-Monthoux, puis ce fut le tour du Dr Bruno Thus, toujours en activité au 33 Chemin des 3 Noyers. C'est certainement grâce au pharmacien de l'époque Monsieur Georges Alessandroni que le Docteur s'installe au 56, route de Collonges à côté de la pharmacie qui n'existe plus aujourd'hui...puis se succèdent Mme Pinget et M. Pierre-Yves Bret installé depuis plusieurs années avenue de l'Europe.

La collaboration avec ces personnes lui permet de reconnaître leurs qualités professionnelles et humaines. Il salue le Dr Patrick Sillard, mesdames les infirmières Catherine Franchon et Sylvie Carl ainsi que le propriétaire de son cabinet M. Pierre Masson avec qui il a entretenu de bonnes relations.

A la question posée...rappelez-vous Docteur de votre premier patient ?...il répond : je me souviens très bien, non pas, du 1er mais du 2ème et du 3ème patient...2 personnes du village...«Vieux Vétraziens ». S'en suit un commentaire assez insolite : à mon arrivée, il y avait un prêtre, le Père Anthoine qui m'a accueilli et aujourd'hui, il y a un Maire Patrick Antoine pour saluer mon départ...effectivement ce n'est pas anodin !

30 années plutôt agréables sur le plan professionnel, il n'oubliera pas Vétraz-Monthoux !

Se considérant Vétrazien d'adoption, il souligne un problème à Vétraz-Monthoux, l'absence de médecin généraliste : un socle minimum de 3 ou 4 médecins serait souhaitable sur la commune afin de prendre en charge quotidiennement les pathologies de la patientèle



locale. Le Docteur estime avoir vu environ 1 500 patients pour un bassin de vie de 10'000 habitants.

Comment entrevoit-il cette retraite bien méritée : «Rien ne s'arrête jamais ! Ce n'est pas uniquement synonyme de loisirs ». Par ailleurs, après avoir été Maire de son village Rivière Enverse, il occupe la fonction de Maire-Adjoint et siège dans les instances intercommunales.

Docteur Éric Anthoine, vous avez toujours su faire preuve d'écoute et de professionnalisme pour soigner et surtout guérir vos nombreux patients. Que votre retraite soit aussi heureuse que méritée, qu'elle soit longue pour en profiter le plus longtemps possible avec votre épouse, vos 2 enfants et votre petit-fils.

Acceptez, Docteur, les remerciements et la reconnaissance de tous les Vétraziens pour votre soutien, votre compréhension.

SES CONSEILS : obéir à la distanciation, se laver les mains avec du savon, aérer les pièces et porter un masque !

Nous souhaitons la bienvenue, en lieu et place à Vétraz-Monthoux, à votre remplaçante, le Docteur Constance PASCA, qui vous succède depuis le 16 novembre.

Une pensée particulière pour Monsieur Georges Alessandroni, décédé en août dernier...ancien pharmacien, serviable, à la personnalité attachante pour ceux qui l'ont connu !

**19 rue de Deux Montagnes
Québec
74 100 VILLE-LA-GRAND
Tel : 04.50.37.22.13
sat-autocars.com**

SAT
Notre engagement de service

LOCATION D'AUTOCARS
GRAND TOURISME
POUR TOUT TYPE DE DÉPLACEMENT

DEVIS ET CATALOGUES
GRATUITS SUR
DEMANDE

ORGANISATION DE VOYAGES CIRCUITS
TOURISTIQUES POUR GROUPES.

LIGNES RÉGULIÈRES

SERVICES SCOLAIRES

LIGNES TER

servicecommercial.annemasse@autocars-sat.com

Bernard Cocaud
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe
74100 VETRAZ MONTHOUX
ZA de Findrol
74250 FILLINGES
Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocaud.bernard@gmail.com - www.bernard-cocaud-peinture.fr

FÉLICITATIONS

NOËLLE DA SILVA UN GRAND MERCI S'IMPOSE !

Noëlle, la page Vétrazienne grand format s'achève officiellement pour toi avec ton départ ...à la RETRAITE !

Une retraite bien méritée après 42 ans au service de la Commune de Vétraz-Monthoux.

Titulaire d'un bac en comptabilité obtenu en 1978, Noëlle arrive dans la collectivité le 1er juillet de la même année à l'âge de 19 ans.

Egalement en 1978, elle réussit le concours de commis, puis celui d'agent de traitement en 1991. Après une progression à l'avancement, elle réussit également l'examen professionnel de rédacteur en 2005.

C'est en 2013, qu'elle obtient encore une reconnaissance professionnelle par la nomination au grade d'attaché territorial, au titre de la promotion interne.

Noëlle obtient la médaille d'argent du travail en 1995, la médaille de vermeil en 2005 et la médaille d'or en 2015.

Directrice financière, elle a su animer avec brio depuis plus de 12 ans les séances du Conseil Municipal par ses présentations adaptées du Budget que l'on a longtemps appelé primitif...souvenirs...souvenirs, mais aussi du compte administratif et de toutes les réunions préparatoires concernant les services de la commune.

Une commune qu'elle a si bien connue, enfant du pays. A ce titre voici un bref historique de son environnement professionnel...

Noëlle, tu as connu différents locaux et diverses personnalités :

- la mairie-école, l'époque où les cours étaient donnés à droite de la mairie...

- la construction de l'école du centre, René Cassin, où tu as été scolarisée.

- de nombreuses années dans les murs de la mairie : sur la gauche au rez-de-chaussée, les bureaux avec un accès direct à l'accueil ; un comptoir guichet sépare les secrétaires du public.

- la salle du Conseil Municipal au premier étage qui par la suite a été ton refuge...un bureau réservé à ton service comptabilité.

- la rénovation de l'annexe de la mairie dans lequel un bureau plus fonctionnel t'accueille avec tes collègues, tu y termines ta carrière professionnelle.

- des personnalités respectueusement nommées «La Zette, La Miche», d'autres encore comme «Lorraine, Marie-Laure, Renaud...».



Noëlle (au centre au premier rang) et l'équipe du service Finances à son départ

Tu as particulièrement bien connu dans les murs de la mairie du chef-lieu un conseiller municipal, maire-adjoint et maire : TON PAPA, Monsieur Roger BRAND, un homme bon vivant, accessible, sympathique qui au pied levé, relève le défi de succéder à M. Albert Roguet décédé avant la fin de son mandat en 1988.



Roger BRAND

Appréciee de tous, pour ton départ, reçois Noëlle, un bouquet d'éloges symbole de ton investissement sans faille et de ton professionnalisme exemplaire. Les rapports successifs et irréprochables des Trésoriers Principaux l'attestent : une comptabilité rigoureuse, bien tenue, maîtrisée ...un modèle !

Que ta nouvelle vie soit sereine, agrémentée de multiples plaisirs. Nous te souhaitons une bonne santé...en toute amitié... BRAVO NOËLLE !

Le regret de la commune et de tes collègues est de ne pas pouvoir fêter, à la hauteur de ton mérite, ton départ... compte tenu du contexte sanitaire.





M TALENTS !

RÉCOMPENSE ET MISE A L'HONNEUR...

Il est très agréable de mettre à l'honneur les TALENTS DES VÉTRAZIENS.

La commune, grâce à eux, affiche une réelle fierté et reconnaît tous les efforts fournis.

Un exemple aujourd'hui...

Victoria-Lise et sa passion pour la danse classique ...une étoile montante !

Victoria-Lise a 11 ans, habite le Centre-Bourg et surtout, est passionnée de danse.

Depuis l'âge de 3 ans, elle n'a de cesse de réclamer des cours de danse.

C'est à 5 ans qu'elle commence à apprendre cette discipline avec son professeur Laurence Ehly à Annemasse.



Depuis, elle continue de progresser. Elle allie son année de 6^{ème} et ses cours de danses intensifs et vit pleinement sa passion.

En novembre 2019, elle s'inscrit à son premier concours puis remporte la médaille d'or cette année, en octobre 2020, à Paris, avec les félicitations du Jury et le prix "coup de cœur".

Victoria-Lise rêve de faire de la danse son métier et espère être formée dans un des Opéras d'Europe.

Future danseuse étoile? Ce qui est certain, c'est que cette demoiselle est une étoile montante...

Un parcours très prometteur pour notre jeune championne. Tous nos souhaits de pleine réussite et de franc succès que nous suivrons avec bienveillance et attention !

BRAVO VICTORIA-LISE.

UN VÉTRAZIEN ÉCRIVAIN ...

Son grand-père, Marius Lamouille a été maire de Vétraz-Monthoux de la Libération à 1953.



Jean-Jack Lamouille

Jean-Jack Lamouille est né à Annemasse dans une famille d'enseignants dont il a su puiser l'amour de notre langue et un certain goût pour les études.

Vétrazien de naissance, son grand-père, Marius Lamouille, grand Résistant, fut désigné maire de Vétraz-Monthoux à la Libération. Son mandat prit fin en 1953.

Native également de Vétraz, sa grand-mère, Louise Lamouille, née Chalande, y a enseigné de 1933 à 1953, avant de diriger l'Ecole du Centre d'Annemasse (future Marianne Cohn), de 1958 à 1964. Elève brillante, c'est elle que la municipalité de Vétraz-Monthoux désigna pour « dire un compliment » lors de l'inauguration de son monument aux morts, après la guerre de 1914-18.

Soucieuse de conserver les traces de leur enfance et d'éveiller leur curiosité, leur grand-mère leur ouvrit dès leur plus jeune âge, un "Cahier de jolies choses" sur lequel sa sœur et lui consignèrent et légendèrent leurs émotions et découvertes. Jean-Jack et sa sœur commencèrent leur scolarité à Saint-Cergues où leur père enseigna quelques années.



Marius Lamouille

Au lycée d'Annemasse où il fit ses études secondaires, il eut pour professeurs de français, deux personnalités inoubliables : M. Borrel et Mme Trystram. Bachelier à 17 ans, il partit à Grenoble, décrocha une maîtrise de Droit, puis ayant réussi le concours d'inspecteur des P.T.T., s'installa définitivement à Paris. Sa voie fut désormais toute tracée.

Un accident de parcours le conduisit à exercer pendant sept ans le métier d'écrivain public... heureux pis-aller qui confirmera son goût pour l'écriture.

Eugène Weidmann en toutes lettres ou L'assassin malgré lui est son premier essai, publié aux Editions Complicités, fin 2019. C'est un ouvrage de 515 pages, ambitieux, documenté qui, aux dires de ceux qui l'ont lu, est " passionnant et remarquable".

Mais qui est Eugène Weidmann né en 1908 ?

Il est le dernier condamné à mort en France à l'avoir été en place publique ... auteur de 6 crimes commis en 6 mois au cours de l'année 1937 ; exécuté à Versailles le 17 juin 1939.

Tout a commencé en 1992 lorsque qu'Alain Monet, un ami de l'auteur, découvre par hasard aux Puces de Vanves (Région parisienne), des lettres écrites en allemand par ce sextuple criminel... Le sachant friand de manuscrits et d'histoire, il les remet à Jean-Jack Lamouille. Les lettres sont traduites... Ce sont des lettres d'amour poignantes tissées jour après jour jusqu'à l'aube de sa mort. « Des lettres si ardentes qu'elles ont éveillé la curiosité de l'auteur au point de l'engager dans une connaissance approfondie du personnage ».

Pendant plus de 10 ans, Jean-Jack va enquêter, s'immerger dans les archives publiques (BnF, INA, Archives des Yvelines) et la presse nationale et régionale de l'époque, se faire ouvrir les tiroirs les plus secrets, recueillir le témoignage des contemporains de l'affaire, s'allier les services d'une psychiatre criminologue, rencontrer des personnalités étonnantes,

arpenter les lieux de vie et de mort du criminel. Et - chose surprenante - il va finir par s'attacher à ce criminel « aux yeux de jeune fille », beau comme un Dieu, au point de s'en faire le défenseur posthume...



Cela donne un livre foisonnant au ton original, empli de photos et de documents d'époque, d'apartés et de digressions, de ruptures de rythmes et de tons, tour à tour drôle et sérieux.

Une de ses amies d'enfance lui a dit lors de sa parution : « Si ton livre est à ton image, passionné, impatient, fantasque, drôle, attachant il devrait faire des... étincelles. »

On peut se le procurer, uniquement sur commande, dans toutes les librairies ou sur internet.

Nous souhaitons un réel succès à cet ouvrage et c'est avec attention et intérêt que nous suivrons les futures productions littéraires de ce Vétrazien Jean-Jack Lamouille.

Deux ouvrages sont en vue : la biographie d'une comédienne de sa famille, Germaine Dermoz, née Deluermoz, dont le père était né à Contamine-sur-Arve... Un destin étonnant. Et un témoignage sur la garderie d'été d'Annemasse de 1954 à 1968. Un troisième commence à germer dans son esprit...

▶ Contact : jeanjack.lamouille@orange.fr

M PETITE-ENFANCE

ASSISTANTE MATERNELLE, UN MÉTIER SOUVENT MAL CONNU

« Nounou, Tata, Nanou » : des petits noms plein d'affection prononcés chaque jour par des milliers d'enfants... Le recours à une Assistante Maternelle est le mode de garde le plus utilisé en France, pourtant c'est un métier souvent mal connu, avec des missions vastes et un encadrement juridique complexe.

Elles sont 39 dans la commune* à accueillir des enfants à leurs domiciles chaque jour.

Lors du confinement au printemps dernier, les conditions de travail de bon nombre de ces professionnelles se sont transformées :

Elles ont pu garantir la continuité d'accueil des enfants. Sur dérogation, elles ont gardé quotidiennement jusqu'à 6 enfants, au lieu de 4 maximum habituellement, pour accueillir les enfants de personnels prioritaires (ou déscolarisés), en plus de leurs contrats.

Elles ont vu leur charge de travail augmenter considérablement avec la désinfection supplémentaire nécessaire chaque jour, s'ajoutant au ménage quotidien.

Leurs horaires de travail se sont parfois allongés pour s'ajuster aux horaires de leurs employeurs (soignants, etc.).

Elles ont dû réaménager leurs domiciles, repenser les zones de jeux et les conditions d'accueil des familles, pour se conformer aux directives ministérielles.

Certaines ont subi des ruptures de contrats dues à la crise ou des chutes de revenus en chômage partiel (dont le taux est à 84 % pour les salariés du privé mais seulement à 80% pour les Assistantes Maternelles).

*relevé PMI (Protection Maternelle et Infantile), septembre 2020



Elles ont montré leur professionnalisme dans cette crise sanitaire. Elles ont rassuré, soutenu, soulagé les familles. Elles ont permis à de nombreux professionnels de pouvoir continuer à travailler. Elles ont veillé sur leurs enfants, leurs sourires, malgré le climat anxieux de cette crise sanitaire.

Il nous a donc semblé judicieux de rendre hommage à cette profession : un immense BRAVO et un grand MERCI aux Assistantes Maternelles de Vétraz-Monthoux !

DEUX STRUCTURES MUNICIPALES VIENNENT EN SOUTIEN DES ASSISTANTES MATERNELLES ET DES FAMILLES :

Un Relais d'Assistants Maternelles (RAM), lieu ressource pour la petite-enfance où les familles et les assistantes maternelles sont accueillies et renseignées : permanences d'accueil (uniquement sur RDV), temps d'éveil (sur inscription), conférences...

Un Espace parentalité où les enfants sont accueillis accompagnés d'un parent, d'un grand parent, etc. Le but est de proposer aux enfants des moments d'éveil, de socialisation, de rencontre et d'échanges... mais aussi d'apporter un soutien à la parentalité, car il n'existe pas de mode d'emploi lorsqu'un enfant arrive dans une famille et les questions ou les doutes peuvent être nombreux.

Contact :

RAM et Espace parentalité « Les P'tits Dauphins »
Maison des Associations - 5, route du Stade – Vétraz-Monthoux.
Tél. : 06 11 41 96 72 / 04 50 79 53 73
@ : pauline.poussier@vetraz-monthoux.fr



PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021

Du lundi 11 janvier au vendredi 26 février 2021 auprès du service Enfance-Jeunesse-Education

Un enfant est scolarisé l'année de ses 3 ans. Tous les enfants nés en 2018 doivent donc être scolarisés dès la rentrée scolaire de septembre 2021.

Les inscriptions se feront sur RDV. Merci de vous rendre sur le portail de l'Espace Famille pour prendre RDV : <https://www.espace-citoyens.net/vetraz-monthoux/espace-citoyens>

VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR LES ENFANTS NÉS À PARTIR DU 1ER JANVIER 2018

âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
DIPHTÉRIE	■	■		■		
TÉTANOS	■	■		■		
POLIOMYÉLITE	■	■		■		
COQUELUCHE	■	■		■		
HAEMOPHILUS INFLUENZAE B			■			
HÉPATHITE B			■			
PNEUMOCOQUE			■			
MÉNINGOCOQUE C			■		■	
ROUGEOLE						■
OREILLONS						■
RUBÉOLE						■

ACCUEIL DE LOISIRS

Les dates d'ouverture de l'Accueil de Loisirs pour les prochaines vacances sont, sous réserve des décisions gouvernementales prises dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 :

Noël : du lundi 21 au jeudi 24 décembre (3/11 ans)

Hiver : du lundi 8 au vendredi 12 février (pour les 3/11 ans et les 11/17 ans)

Printemps : du lundi 12 au vendredi 16 avril (pour les 3/11 ans et les 11/17 ans)



Pièces à fournir :

Justificatif de domicile

Livret de famille ou à défaut acte de naissance de l'enfant

Jugement en cas de séparation ou de divorce des parents

Pièce d'identité des parents

Carnet de santé de l'enfant pour les vaccinations obligatoires

Renseignements au service
Enfance-Jeunesse-Education
@ : scolaire@vetraz-monthoux.fr
ou enfance@vetraz-monthoux.fr
Tél. : 04 50 04 62 83

FOCUS SUR LA POLITIQUE JEUNESSE ENFANCE et PETITE-ENFANCE

A travers ce focus, la « commission Communication » a souhaité mettre en relief la politique jeunesse, enfance et petite enfance portée par la commune. En effet, les « nouveaux élus » ont rapidement pris conscience de l'importance des services déployés envers la jeune population de Vétraz-Monthoux et de son conséquent impact financier sur le budget communal.

Importance des services déployés... par le nombre d'agents employés, par les différents services proposés, par le nombre d'enseignants... Tous au service de près de 890 écoliers et 70 jeunes enfants à la crèche !

La politique volontariste de la commune en faveur de la jeunesse vétrazienne se décline en 4 axes :

La petite-enfance : enfants âgés de 0 à 3 ans

Le scolaire : écoles maternelles et élémentaires (3-11 ans)

Le périscolaire : accueil de loisirs pendant les semaines d'école ; restauration scolaire ; études surveillées (3-11 ans)

L'extrascolaire : accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (3-17ans)

65 agents municipaux (59 équivalents temps-plein) sont à l'œuvre à travers ces 4 domaines d'action.

Ils représentent environ 50% de la masse salariale de la commune (9,6% pour la petite-enfance, 35,3 % pour les scolaire/périscolaire/extrascolaire, 5,1% pour les agents d'entretien), soit environ 2.300.000 € par an.

LA PETITE-ENFANCE (0-3 ANS)

Plusieurs modes d'accueil sont organisés pour les enfants de 0 à 3 ans.

- **La Crèche «La P'tite Sirène»**, créée en 2005, avec des formules d'accueil souples (½ journée à 4,5 j/sem.) et de grands principes : accueil optimisé en toute sécurité avec un suivi adapté, soutien à la parentalité, accompagnement et observation globale de chaque enfant, propositions éducatives...

Le taux d'encadrement est déterminé selon la motricité de l'enfant. Un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas; 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent.

66 enfants accueillis et 12 agents mobilisés (source : année 2019). L'essentiel des dépenses de fonctionnement de la crèche relève des charges de personnel : 410 920 € sur un total de 478 762 € en 2019. Grâce à son engagement à atteindre les objectifs fixés par la Caisse des Affaires Familiales (CAF), la commune perçoit une aide financière importante de cette dernière : 192 418 € en 2019.

- **Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) « Les P'tits Dauphins »**, ouvert en 2017 à la Maison des Associations. Lieu de

rencontres et d'éveil où les assistantes maternelles, enfants et parents tissent des liens sociaux. **43 enfants et 19 assistantes maternelles ont fréquenté le RAM** (source : année 2019).

- **L'Espace Parentalité**, créé en mai 2019 (dans les locaux du RAM) soutient la parentalité et les compétences des familles, rompt l'isolement, favorise la socialisation et l'éveil de l'enfant. Entre mai et décembre 2019, **28 familles ont bénéficié de ce service.**

L'ENCADREMENT DES 3-17 ANS

Cette politique éducative conduite par la commune regroupe le scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire.

Scolaire

3 groupes scolaires : René-Cassin, Françoise-Dolto et Le Petit Prince

893 enfants scolarisés (344 en maternelle ; 549 en élémentaire)

un total de 34 classes (13 maternelles ; 21 élémentaires).

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1.065.417 €*, dont

- 713.455 € de charges de personnel

- 39.317 € en fournitures scolaires (44€/enfant)

- 51.051 € pour les activités pédagogiques (57€/enfant)

- 136.615 € de subventions diverses en 2020 (dont 126.552 € de subventions aux écoles privées)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 33.308,42€* (majoritairement acquisition de mobilier)

La commune est associée aux services de l'Etat pour accueillir les enfants dans une perspective éducative et pédagogique, traduite dans le PEDT (projet éducatif de territoire) élaboré par le service Enfance-Jeunesse-Education, en lien avec tous les acteurs éducatifs locaux, et signé par M. le Préfet.

Périscolaire et extrascolaire

Sur chacun des groupes scolaires, un responsable périscolaire gère les temps de présence enfant ; il est l'interlocuteur privilégié des enseignants.

- Dans chaque **restaurant scolaire**, un agent est responsable de la gestion de la partie alimentation et de l'entretien. **61 247 repas** ont été servis en 2019, ce qui représente une moyenne de 437 repas servis chaque jour d'école.

Malgré des effectifs en augmentation et des locaux exigus, la commune a mis en place des stratégies qui permettent encore d'accueillir toutes les familles demandeuses.

- **Des accueils de loisirs périscolaires « garderies »** sont proposés, de 7h30 à 8h30 (dès 7h00 au Petit Prince) et de 16h30 à 18h30. **81 enfants** les fréquentent en moyenne chaque matin et 135 chaque soir.

- **Des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)** fonctionnent au sein du groupe scolaire Françoise-Dolto, ouverts plus de la moitié des vacances scolaires pour 3 groupes d'âge (jusqu'à **127 enfants** lors des vacances de février 2019).

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1.343.583 €*, dont

- 940.327 € de charges de personnel

- 243.308 € en alimentation

- 60.846 € pour les activités pédagogiques extrascolaires et périscolaires

Sur une année, la participation des familles est estimée à environ 640.000 € ; la CAF verse quant à elle environ 60 000 €.

Le quotient familial est appliqué depuis 2009 pour l'ensemble de ces services : 6 tranches permettent de déterminer le coût de chaque service en fonction des revenus du foyer concerné.

Les professeurs des écoles, au nombre de 45, sont quant à eux rémunérés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

La réussite scolaire et sociale des enfants est une priorité, elle sous-entend une égalité d'accès au savoir, à la culture, au sport, à la musique... d'où l'engagement de la commune dans cette voie grâce à son soutien financier.

*Données budgétaires de l'année 2019 (hors équipement en matériel informatique)



A vous tous, merci.
Meilleurs vœux
pour 2021 !

TROMBINOSCOPE DES ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <p>PÔLE RESTAURATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Restoration Dolto Restoration Cassin Restoration Petit Prince | <p>PÔLE ENTRETIEN</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien Dolto Entretien Cassin Entretien Petit Prince | <p>PÔLE ATSEM</p> <ul style="list-style-type: none"> Atsem Cassin Atsem Petit Prince Atsem Dolto | <p>PÔLE ANIMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Animation Petit Prince Animation Dolto Animation Cassin |
| <p>PÔLE ENSEIGNANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Enseignants Cassin Enseignants Dolto Enseignants Petit Prince | | | |
- Responsable de pôle
- Crèche



ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE

Cet équipement très complet permettra au service municipal de Voirie de nettoyer les voies étroites, les trottoirs, les pistes cyclables, les cours d'école, les placettes... Elle sera également utilisée pour le désherbage des bordures de chaussées et de trottoirs. Dans un premier temps, l'intervention d'une société privée se poursuivra sur les voiries principales puis une adaptation du contrat pourra être envisagée après une période d'adaptation.

Après consultation des entreprises pour cet achat et examen de trois offres



concurrentes, l'entreprise J. Vaudaux a été retenue comme la plus avantageuse au regard des critères retenus dans le règlement de consultation. Le montant d'acquisition de ce véhicule de type balayeuse s'élève à 93.000,00 € HT, soit 111.600,00 € TTC.

LE DOSSIER « POUBELLES » « DÉPÔTS SAUVAGES »... un réel succès sur la page Facebook de la mairie. <https://www.facebook.com/vetraz.monthoux.98/>

Comment sensibiliser les habitants, les riverains sur les nuisances et les désagréments qui découlent des dépôts sauvages qui sont INTER-DITS ?

Qu'ils soient au coin d'une rue, aux pieds d'immeubles, d'un parking commercial...

Souvent les propriétaires et les syndicats sont les seuls à pouvoir organiser le nettoyage, la commune n'ayant pas la possibilité d'intervenir sur le domaine privé !

Les incivilités des déposants sont amendables mais comment constater un flagrant délit ?

Par la pose de caméras par exemple... la question est posée, elle ne laisse pas indifférent à en juger par les nombreuses consultations et divers commentaires sur Facebook.

Pas moins de 125 clics d'appréciation, 38 commentaires et certainement beaucoup plus de consultations de l'article : « Phénomène surnaturel à Vétraz-Monthoux??? » repris ci-dessous :

« Photos à l'appui, on nous informe qu'un phénomène surnaturel s'est

produit cette semaine à Vétraz-Monthoux. Mais par quelle magie ce dépôt sauvage de déchets a-t-il bien pu disparaître???

Ce n'est malheureusement pas une puissance divine ni une force surnaturelle qui est venue à la rescousse de notre cadre de vie... ce sont tout simplement des petites mains qui ont pourtant bien d'autres tâches à effectuer chaque jour.

Alors un petit rappel s'impose : il existe des règles pour vivre en collectivité, dont celle, assez basique puisque les enfants l'intègrent rapidement avec un peu de pédagogie, qui consiste à ne pas poser ses déchets et ses poubelles n'importe où.

Puisque les miracles sont par définition un fait extraordinaire, merci à chacun de faire des efforts pour que la propreté de notre cadre de vie ne devienne pas un mirage...

Toutes les infos sur les outils à notre disposition pour gérer ensemble nos déchets sont sur

<https://www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets>

M CADRE DE VIE

SIGETA : FÉLICITATIONS !

Jean-Pierre BELMAS, suite aux élections municipales de 2020, a succédé à Louis Champiot à la présidence du Syndicat intercommunal de gestion des terrains d'accueil pour les gens du voyage (Sigeta).



Jean-Pierre, candidat, a été élu le 22 septembre dernier. Un poste à la mission complexe et parfois tendue. Il devra gérer les problèmes quotidiens, le manque de places, les dégradations, les nuisances... et respecter les objectifs du schéma départemental. Le rôle du Sigeta est l'aménagement et la gestion des aires d'accueil.

Les 2 grands projets actuels :

- l'agrandissement de l'aire d'Annemasse avec 12 places supplémentaires

- la création d'une nouvelle aire fixe pour les grands voyageurs et la sédentarisation des gens du voyage.

Jean-Pierre est un homme d'expérience, élu depuis plusieurs mandats et actuellement 2ème adjoint au maire de Vétraz-Monthoux. Il précise qu'il doit toutefois se familiariser avec sa nouvelle fonction. Motivé pour dialoguer avec les partenaires du Sigeta et les syndicats intercommunaux du département tout en étant conscient qu'il faut connaître les modes de fonctionnement et les coutumes des populations à accueillir... » il s'exprime ainsi dans un article paru dans le Dauphiné Libéré... « Ce que je souhaite durant ce mandat, c'est unir toutes les bonnes volontés et toutes les forces en présence afin de créer une véritable synergie, dans le but de traiter au mieux, ce domaine singulier qu'est l'accueil des gens du voyage ». Cette main tendue s'adresse aux services de l'Etat et aux structures s'occupant des gens du voyage et qui paradoxalement n'ont jamais collaboré ensemble. Il faut une coordination ».

Le Sigeta regroupe Annemasse agglo, les communautés de communes du Genevois, Arve et Salève, Usses et Rhône et du Pays de Cruseilles soit près de 201 462 habitants.

Trois aires permanentes ont été aménagées : Annemasse et Viry dans les années 2000 et Reignier en 2017.

Le Sigeta emploie 8 salariés. Le budget comprend la contribution journalière, l'allocation de la CAF et la redevance de 3€ par habitant.

FRELONS ASIATIQUES ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles, mais également pour la santé publique.



Le frelon n'est pas agressif pour l'homme, sauf quand la colonie est dérangée, il est alors particulièrement dangereux attaquant en groupe.

À l'automne, la colonie de frelons meurt, seul le nid vide de tout individu est visible dans les arbres défeuillés à 30 ou 40 m, ou parfois dans les haies.

Les reines, seules survivantes, hivernent et ne ressortiront qu'au printemps, moment propice pour les piéger, avant qu'elles ne forment une nouvelle colonie de 2000 frelons vers mi-juin.

C'est pourquoi une réflexion de la commune est en cours afin de participer à la pose de pièges à frelons asiatiques... nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à ce projet.

Le citoyen peut donc agir par deux moyens :

-s'il voit des nids vides de frelons en hiver : informer sur le site www.frelonsasiatiques.fr

-en les piégeant au printemps pour capturer les futures fondatrices avant la confection d'un nouveau nid.

Nous en reparlerons dans notre prochain bulletin.

En attendant, soyez vigilants, déclarez la présence de nids. Luttons ensemble contre ce fléau.



Une rencontre en adéquation avec le passage du Tour de France dans notre région (étape Méribel - La Roche sur Foron, le 17 septembre 2020)



UN NOUVEAU LIVRE POUR LES AMOUREUX DE LA PETITE REINE !

En 2004, lors du passage du Tour de France dans notre agglomération (étape Annemasse-Lons le Saunier), la Commune de Vétraz-Monthoux organisait une exposition pour rendre hommage à Eugène CHRISTOPHE, coureur cycliste parmi les plus populaires de son époque, ayant vécu une partie de sa vie à Vétraz-Monthoux. Une stèle était même commandée par la Commune pour que cet hommage perdure. Elle est actuellement exposée en mairie dans le salon des mariages.

Découvrant cet hommage rendu à Eugène CHRISTOPHE, Gilbert ESPOSITO, passionné de cyclisme habitant notre agglomération, s'est alors lancé dans un travail de recherche et d'écriture sur cet illustre coureur ainsi que sur son cousin, Michel-Albert PERTIN, personnage très impliqué dans le cyclisme local. Ainsi est né le livre « Elie Eugène CHRISTOPHE et Michel-Albert PERTIN, bienfaiteurs du cyclisme annemassien » !

Lancement et dédicace du livre en Mairie

La famille de Michel-Albert PERTIN : Jean-Luc et Jacqueline, Roland et Monique, Augustin, et les représentants issus du monde associatif lié au cyclisme régional ont été conviés le 17 septembre dernier, en Mairie de Vétraz-Monthoux, à la présentation du livre de Gilbert ESPOSITO.

Si Eugène CHRISTOPHE est mondialement connu pour ses exploits de coureur cycliste, certains d'entre nous méconnaissent Michel-Albert PERTIN...

Au travers de leurs prises de parole, plusieurs intervenants mettent en valeur le travail de recherche et d'écriture de Gilbert ESPOSITO. Parmi eux :

Bernard COUTY, ancien Adjoint au Maire d'Annemasse chargé des Sports a écrit la préface du livre,

Gérard RIVOIRE a connu Michel-Albert PERTIN, co-fondateur de la Compagnie de Savoie, et il précise « C'est la raison pour laquelle nous sommes ici, des amoureux du vélo avec quelques membres de la Compagnie de Savoie ».

Patrick ANTOINE, Maire, honoré d'accueillir cette séance de lancement-dédicace du livre, précise « avoir été présent en 2004, ici même, lors de l'exposition sur Eugène CHRISTOPHE et du dévoilement de la stèle en son honneur, en qualité de suppléant du Député Claude BIRRAUX... »

De ces discours, nous retenons les parcours d'Eugène CHRISTOPHE et de Michel-Albert PERTIN. Le Vétrazien Eugène CHRISTOPHE, premier porteur du maillot jaune du Tour de France au départ de la 10ème étape Grenoble-Genève en 1919, né le 22 janvier 1885 à Paris, Haut-Savoyard par sa mère originaire de la Côte d'Hyot, appartient à la légende du cyclisme. Il se marie en 1910 en Mairie de Vétraz Monthoux et habite au hameau de Corly, point de départ de ses entraînements. Sa carrière s'est développée avant et après la première guerre mondiale. Surnommé à l'origine le « Vieux Gaulois » en raison de ses moustaches en forme de guidon de course !... puis il devient le légendaire « Cri-Cri »...



Gilbert Esposito



Stèle Eugène Christophe



Séance de dédicace

Y MEN MOUVEMENT

Un agréable moment de convivialité apprécié malgré l'incontournable invitée « La Covid » obligeant le respect des consignes sanitaires

Michel-Albert PERTIN, couramment appelé « Albert », à la fois très discret et très entreprenant. A titre d'exemple, en 1938, Albert remet le Vélo Club d'Annemasse sur les roues. Cousin d'Eugène CHRISTOPHE qu'il admire, Albert est également passionné de vélo... En toute logique, il a l'idée d'un de faire ériger une stèle en l'honneur du « Vieux Gaulois ». Ce sera chose faite grâce à l'appui de la Mairie de Vétraz-Monthoux. Ainsi, le 23 Juillet 2004, les personnalités de l'organisation du Tour, dont Bernard HINAULT, et la Municipalité dévoilent l'œuvre contemporaine du sculpteur vétrazien Roger DUNOYER.



Michel-Albert Pertin

Gilbert ESPOSITO a permis aux invités de repartir avec son nouveau livre dédié.



Eugène Christophe

Vous pouvez le commander en contactant son auteur :

Gilbert ESPOSITO, 23 rue du Salève à Annemasse
Tél : 04.50.37.44.81 ou 06.20.56.76.82
gilbertesposito@gmail.com

15 € pour un retrait au domicile de l'auteur 23,50 € pour une expédition à votre domicile en France.



TROTTINEZ OUI MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Rappel des règles applicables depuis le mois de juillet 2020 : la trottinette électrique est un moyen de déplacement à la mode et notamment en ville. Afin de pouvoir faire de la trottinette en toute sécurité, il est important de connaître les règles en vigueur.

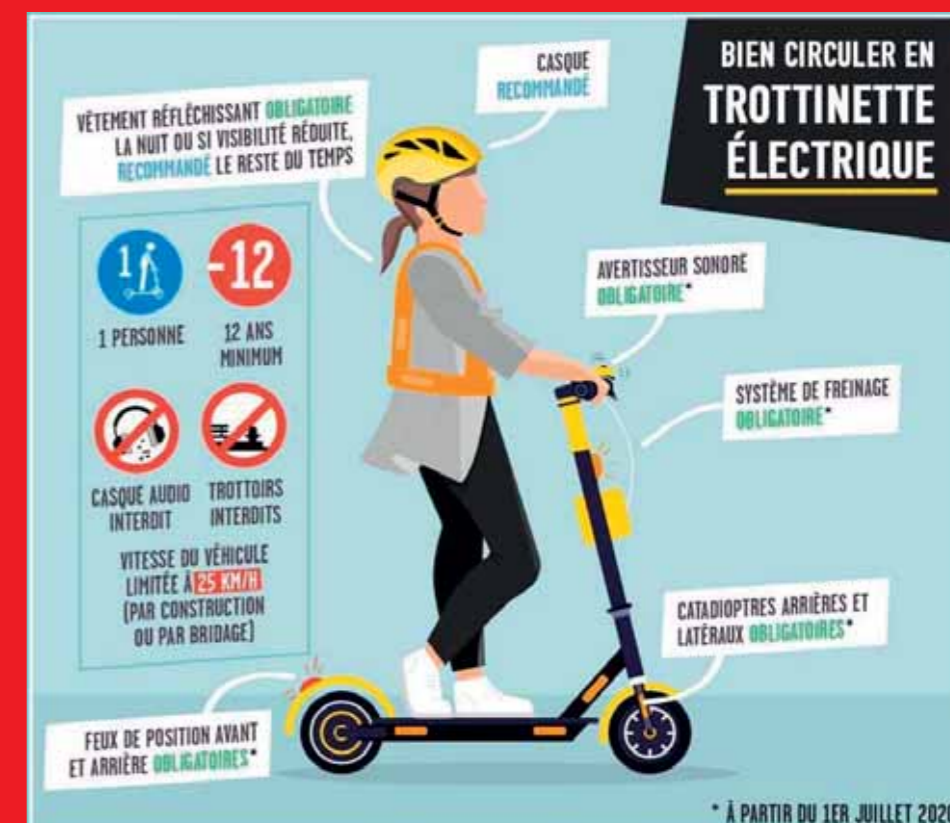
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F308>

Circulation en trottinette électrique, rollers ou skateboard

Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette sans moteur est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir.

Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, mono-roue) doivent quant à eux circuler sur la chaussée. Etant équipés d'un moteur, ils n'ont pas leur place sur les trottoirs !

Les vélos sont considérés comme des véhicules et doivent circuler sur la chaussée lorsqu'il n'y a pas de pistes cyclables.



ACQUISITION FONCIÈRE DANS LE CADRE DE L'EXTENSION FUTURE DU GROUPE SCOLAIRE LE PETIT PRINCE

La Commune a exercé son droit de préemption sur la propriété des Consorts BOURDES GENTIT située 3, chemin des Clus (parcelle D 3580). Cette acquisition réalisée au prix de 760 000 € s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique foncière souhaitée par le Conseil Municipal pour permettre une extension future de cet équipement communal.

Grâce à d'autres acquisitions foncières au sud de l'école réalisées sous la précédente mandature, une réflexion est à l'étude dans le but de fluidifier la circulation aux heures d'entrée et de sortie des écoles (objectif pour le premier semestre 2021).

Acquisition de la propriété des Consorts BOURDES GENTII

→ Réflexion en cours pour améliorer la fluidité sur le parking du groupe scolaire par la création d'une nouvelle sortie sur le chemin des Clus

Propriétés PIERON et CIRAVEGNA, acquises précédemment et aménagées respectivement pour l'Ecole de Musique et des services municipaux le temps des travaux à réaliser en Mairie-annexe



M SUR LE TERRAIN

ROUTE DU STADE : Cheminement piétonnier et nouveau revêtement de surface

A l'automne, des travaux de réfection du revêtement de surface de la route du Stade ont été réalisés pour le confort des usagers. Ces travaux ont également permis de matérialiser un cheminement pour la sécurité des piétons et des places de stationnement publiques.

Coût des travaux : 165 636,50 € HT

Merci aux riverains pour leur patience.



Avant



Après



VITRERIE - MOIROITERIE P.P.B. MENUISERIE ALU&PVC

Remplacement de casse - Rénovation - Vente au détail

2 rue des Artisans - ZAC des Erables - 74100 Vétraz-Monthoux

Tél. 04 50 92 62 30 - Fax 04 50 39 86 51

ppb74@orange.fr - https://www.ppb74.com



Notre désir : Réaliser vos projets

ROUTE DE BONNEVILLE : redéfinition de l'entrée de ville et intégration d'un cheminement pour modes doux

Après les travaux diligentés par Annemasse Agglo sur le réseau d'assainissement, d'importants travaux de voirie se sont déroulés sur la route de Bonneville, entre le giratoire de l'Europe et la sortie de la commune :

- ▶ Délimitation de la chaussée par des bordures
- ▶ Aménagement d'un giratoire à mi-chemin entre l'avenue de l'Europe et le chemin des Azalées
- ▶ Sécurisation des traversées piétonnes
- ▶ Aménagement d'un cheminement pour les modes doux
- ▶ Enfouissement des réseaux secs

Coût des travaux : 1 172 342,76 € HT (dont 419 012,71 € HT à la charge du Syane - Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique)



Pendant



Avant



Après

UNE COMMUNE QUI BOUGE

QUI SOUTIENT SON CLUB DE FOOT !

L'été dernier, une nouvelle Convention d'objectifs a été signée entre la Commune, représentée par son Maire Patrick ANTOINE, et l'US Vétraz, représentée par sa Présidente Eve PUGET.

Ils étaient entourés pour l'occasion de Christine MOUCHET, Conseillère municipale déléguée à la Vie associative et Olivier ALPSTEG, Conseiller municipal membre de la commission communale Vie associative.

La signature de cette convention engage les deux parties à poursuivre un partenariat basé sur des valeurs nobles et développées autour de la pratique du football : esprit d'équipe



QUI SOUTIENT VÉTRAZ MUSIQUE !

L'engagement de la Mairie de Vétraz-Monthoux aux côtés de l'association Vétraz Musique s'est concrétisé en août dernier par la signature, par M. le Maire d'une part et M. Bernard Simon - président de Vétraz Musique - d'autre part, d'une convention d'objectifs entre les 2 parties.

Cette convention annuelle vise à encourager et développer l'implication de l'harmonie de Vétraz Musique dans l'animation de la vie locale. La convention prévoit également le versement d'une subvention de 14.000,00 € à Vétraz Musique pour l'année 2020.

Il est à noter que la partie "enseignement musical" a été transférée cette année à Annemasse Agglo.

L'harmonie de Vétraz Musique, forte d'une quarantaine de membres, s'engage à participer aux divers événements organisés par la Mairie : cérémonies commémoratives, inaugurations, vœux à la population, etc.



CHANGEMENT DE LOCAUX...

Depuis plusieurs années, la commune mettait à la disposition de Vétraz Musique des locaux qu'elle louait elle-même à Bas-Monthoux. Les musiciens ont fraîchement migré vers de nouveaux locaux acquis par la mairie et mis à leur disposition : d'une part, l'école de musique est maintenant dans une maison acquise à proximité de l'école Le Petit Prince, et d'autre part, l'Harmonie dispose d'un local situé au sous-sol de l'école précitée.

Visite des locaux en octobre. Il ne reste alors plus que quelques menus travaux pour mettre les lieux à la disposition des musiciens



SOLUTION INFORMATIQUE

un service de professionnel

INFORMATIQUE

TILT



26, avenue des Prés Verts 19 bis, rue de la République
74200 Thonon-les-Bains 74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 71 96 57 - Fax : 04 50 71 96 58 - contact@tilt-info.com
www.tilt-info.com

et solidarité, respect des règles et de l'adversaire, engagement sportif et dépassement de soi...

Par ailleurs, l'US Vétraz s'engage à s'impliquer dans l'animation de la vie locale, aux côtés de la commune et des autres associations, lors d'événements organisés directement par le club mais aussi lors de manifestations communales proposées à un public plus large que celui du football amateur.

Plus d'infos sur ce club très actif avec la jeunesse vétrazienne :
<http://www.usvetraz.com/>

CARROSSERIE
DELEVAL & FILS

DELEVAL YANN
RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES

carrosseriedeleaval@wanadoo.fr

+33 4 50 39 39 00
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Erables - ZA
74100 VÉTRAZ-MONTHOUX



A l'aube de la rentrée de septembre 2020, Julien Dozier a quitté Vétraz Musique pour des raisons personnelles. Heureusement, une solution a rapidement été trouvée pour son remplacement : Quentin BRUGES-RENARD a rejoint Vétraz Musique dès la rentrée de septembre dernier pour diriger la classe d'orchestre de l'Ecole de musique et l'orchestre d'Harmonie (Le Kiosque de la colline). Jeune musicien de 31 ans, déjà connu dans notre agglomération en qualité de professeur de trompette, Quentin a rapidement trouvé sa place auprès des élèves et des musiciens de l'harmonie, avec son humour et sa bonne humeur. Malgré toutes les difficultés engendrées par la crise sanitaire que nous traversons, Quentin a redoublé d'inventivité pour que l'harmonie continue à vivre et les confinements successifs ne sont pas venus à bout de ses ressources. Nous lui souhaitons longue vie à la direction de l'harmonie.

VOUS PATRIMOINE

LA CHAPELLE DES GENÈVE-BORINGE À VÉTRAZ-MONTHOUX

Adossée à l'église paroissiale, cette chapelle était à l'origine une chapelle mortuaire. Elle appartenait à la famille des Genève-Boringe résidant du château à côté du presbytère chemin de l'Eglise.

Certains détails, l'encadrement de la fenêtre et de la porte confirment l'ancienneté de cette chapelle (XIVème siècle ?), placée sous le vocable de l'Annonciation.

En 1745, un seigneur de cette famille, François Marie, utilise la technique du stuc pour graver ses armes à l'intérieur de la chapelle (cf. photo).



Il était possible de communiquer par un passage voûté entre la chapelle et l'église paroissiale. Lors de la reconstruction de l'église en 1826-1828, ce passage est muré.

Suite à sa consécration, le 27 mai 1828, Monseigneur de Thiollaz, évêque d'Annecy décide que la chapelle appartient désormais à la paroisse.

Lors de la rénovation de l'église en 1971, ce passage voûté est dégagé et remplacé par une porte communicante... la chapelle retrouve un peu ses origines, car elle est aménagée en chambre funéraire où les familles en deuil peuvent se recueillir auprès de leurs défunts, cercueil ouvert.

Souvent des veillées de prières sont organisées la veille de la cérémonie religieuse.

Suite à une discutable réglementation d'hygiène, elle ferme en 1998 et est aménagée en chapelle. Aujourd'hui, de petites assemblées se retrouvent le jeudi matin pour une messe et le lundi pour prier. Lors de la dernière rénovation (2017-2018) la porte de communication est supprimée.

La famille de Genève de Boringe

De la souveraine maison des Comtes de Genève est issue illégitimement la famille des Genève-Lullin, puis des Genève-Boringe.

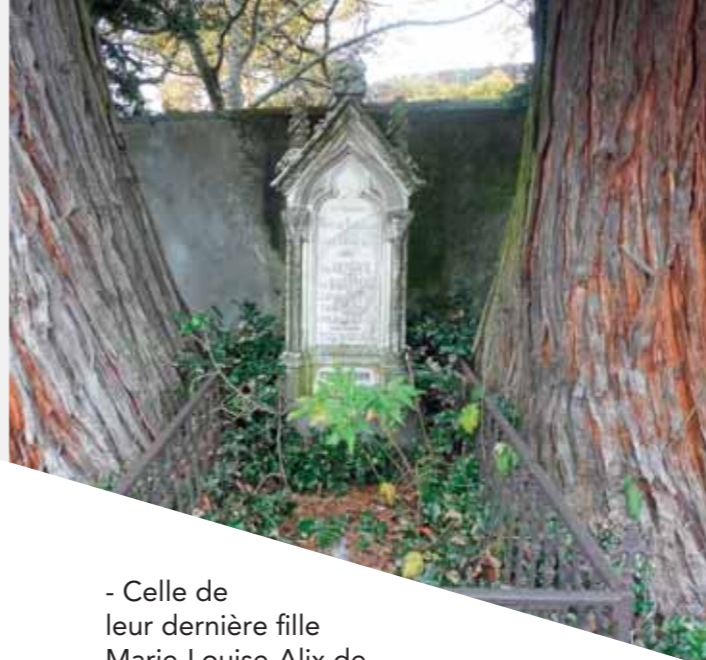
On trouve des traces de cette famille avec Antoine de Genève dit de Boringe vers 1573.

Plus près de nous, le 7 février 1815, Pierre François Victor épouse Ambroise de Chessel dans l'église de Vétraz-Monthoux. Leurs trois enfants naissent au château.

Trois tombes se trouvent encore dans le cimetière de Vétraz-Monthoux (cf. photos).

- La tombe de Louise, Sabine, Eléonore (1818-1895) et de son époux, le comte Jaillet de St Cergues Ferdinand (1811-1891) rénovée récemment par la commune.

- Celle de Charles, François, Joseph (1819-1894), et de son épouse, Marie-Julie du Verger (1834-1909), aux inscriptions pratiquement illisibles.



- Celle de leur dernière fille Marie-Louise-Alix de Genève de Boringe, épouse Trépied 1856-1895, décédée à 39 ans, sans enfant. Elle est la dernière résidente des Genève de Boringe à Vétraz-Monthoux.

Le château

L'histoire locale parle peu du château de Vétraz. Celle de Monthoux l'a sans doute éclipsée.

Les archives d'État de Genève possèdent les archives privées des Genève-Boringe qui sont datées de 1699 à 1822. En raison de leur ampleur, elles restent inexplorées à ce jour.

Toutefois, c'est un château de type médiéval qui à la fin du XVIème siècle peut encore remplir un rôle stratégique. Il est aussi une demeure seigneuriale plus ou moins allégée de son dispositif défensif et il devient au cours des années une résidence moderne. Il faut noter aussi que durant cette évolution le château reste exclusivement aux mains de la famille de Genève de Boringe.



En 1591, des combats opposent les armées franco-genevoises aux troupes de Victor-Emmanuel (duc de Savoie) ; le château de Vétraz se trouve au centre des combats qui font rage le long de la vallée de l'Arve. Il est assiégé, démantelé. Ces combats prennent véritablement fin en décembre 1602 (Escalade). Il est difficile après cette période troublée de connaître l'état du château. Mais une chose est certaine, c'est qu'à la fin des années 1690 les Genève-Boringe s'attachent à remettre le château en état. Vers 1740, il est de nouveau habité par la famille. La révolution et l'Empire ne semblent pas avoir apporté de changements notoires.

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, il reste leur propriété, il appartient ensuite à Mr Louis Amédée de Geer (décédé en 1906), puis à sa fille, qui lègue ses biens à son frère et à ses neveux et nièces.

C'est Mme Chauvet (née Marguerite de Geer) qui, en définitive, hérite du château. Elle le vend à la société « acquisitions rurales » de Genève en 1933. Mademoiselle Savona et la famille Tyc l'habitent jusqu'à dans les années 1980.

Puis, il est racheté par une société qui entame de gros travaux (toiture etc...), sans les achever. Laisse à l'abandon, il est délesté de nombreuses pièces de valeur.

Mis aux enchères, c'est le Crédit Agricole qui en fait l'acquisition... Puis, il est de nouveau mis en vente...

Les propriétaires actuels l'achètent en 1996 et poursuivent les travaux.



QUELQUES MOTS DE PATOIS DE « LA YAUTE » !

Un corti : un jardin, un potager

Encoubler : gêner, entraver

Des niôlles : des nuages

Une tartifle : une pomme de terre

Snailer : secouer vigoureusement

VÉTRAZ-MONTHOUX, HIER ET AUJOURD'HUI

Lors des Journées du Patrimoine organisées en septembre dernier, vous avez pu découvrir un grand nombre de cartes postales anciennes de Vétraz-Monthoux. Ces documents précieux ont été mis à la disposition de la commune pour l'occasion par Madame Marcelle Tripart que nous remercions très chaleureusement. Avec son accord, nous partagerons certaines d'entre elles dans les bulletins municipaux à venir.

Avis à la population ! La commune recherche des cartes postales anciennes...

Si vous détenez des cartes postales ou des photos anciennes de Vétraz-Monthoux et que vous souhaitez les partager, merci de vous rapprocher de la Mairie. Vos documents seront scannés et archivés en Mairie, et pourront servir lors d'expositions sur le patrimoine.

Contact en Mairie auprès de Noémie ou Stéphane (04 50 37 32 09 / 04 50 37 02 76).



UNE FIERTÉ DE VOUS PRÉSENTER « QUOI N'ŒUF ? » Venez découvrir un nouveau concept en Haute Savoie

Passionné d'agriculture depuis son enfance, Julien a débuté son activité en mai 2015, avec la vente et la livraison de fourrage en petites bottes.

Petit à petit, ses projets se sont élargis et voilà que Julien a décidé de se lancer dans l'élevage de poules pondeuses! Et pas n'importe comment... Des poules élevées en plein air dans un poulailler mobile 100% autonome en énergie ! Le principe est simple : les poules pâturent librement en plein air et tous les 10 jours le poulailler est déplacé à travers les prairies.

Cette rotation de parcelles en parcelles permet aux poules de toujours avoir de l'herbe fraîche, ce qui assure la qualité de leurs œufs ! Il faut savoir que les poules vivent en liberté

consomment 10% de leur masse corporelle par jour en verdure fraîche, un excellent complément alimentaire à l'origine de la couleur du jaune d'œuf si vif.

Ce poulailler est 100% autonome en énergie grâce à l'installation de panneaux solaires. L'empreinte carbone est réduite de manière significative, ce qui est essentiel aux yeux de Julien.

Julien : « Nous défendons dans ce projet la liberté de nos poules de pâturer en plein air, source de leur bien-être, un système écologique qui respecte l'environnement et une alimentation locale garantie sans OGM. Nous faisons le choix d'une agriculture de proximité en accord avec nos valeurs. »

Des œufs de poules de pâturages ramassés à la main... Un projet de la Ferme « Les Foins du P'tit Gaud » animé par Julien, exploitant agricole situé 11 Chemin de l'Eglise.

Où trouver les œufs ?

Les œufs vont être mis en libre-service dans un distributeur automatique 7j/7 à la ferme, face à l'église de Vétraz-Monthoux.

Et ce n'est pas tout ! Les mercredis soir est prévue une vente directe au poulailler !

Les infos concernant le lieu seront données sur la page Facebook Les Foins Du P'tit Gaud : <https://www.facebook.com/lesfoinsduptitgaud>

Contact : Julien Gaud - Tél. : 06 87 51 41 86

Adresse : 11 chemin de l'Eglise à Vétraz-Monthoux

UN CABINET DE COACHING DE TRANSITION ET D'ORIENTATION À VÉTRAZ-MONTHOUX

Spécialiste en coaching décisionnel de transition et d'orientation, Sophie-Caroline CHEVALLIER vous accompagne dans l'atteinte de vos objectifs.

Faites-vous face à des situations délicates, des prises de décisions importantes pour votre avenir, votre entreprise, votre enfant, votre équilibre ? Sophie-Caroline vous apporte ses compétences et vous accueille à son cabinet.

Riche d'une expérience professionnelle et d'une extrême polyvalence au cours de sa carrière en tant que responsable formation puis directrice générale d'une filiale suisse, Sophie-Caroline décide, à l'approche de ses 50 ans, d'entrer dans cet univers de l'accompagnement.

C'est en soutenant une de ses filles dans sa préparation au concours de médecine qu'elle a découvert le coaching et la puissance de celui-ci.

Comme une évidence, ce métier est fait pour elle ! Permettre à chaque personne d'« Exploiter pleinement son potentiel », de regarder depuis une autre fenêtre, d'aller au bout de ses rêves...

Les chemins professionnels et personnels sont parsemés d'obstacles. La solitude, la difficulté rencontrée dans la prise de décisions, le manque d'énergie, la perte de motivation sont autant de facteurs qui peuvent apparaître. Dotée d'un sens du contact, de l'écoute et d'une forte expérience en management, Sophie-Caroline vous apporte son expérience d'Entrepreneuse, ses compétences de Coach certifiée, son savoir-faire, pour mener vos projets, vous accompagner dans les décisions, vous aidez à gérer le stress, reprendre confiance en vous, relever vos challenges...



SCCOACHING Training & Consulting

2, route de Corly
74100 Vétraz Monthoux
+ 33 6 72 17 59 84
www.sccoaching.fr
contact@sccoaching.fr

UNE JEUNE VÉTRAZIENNE COIFFEUSE À DOMICILE

Anaïs Levet, âgée de 24 ans et native de Vétraz-Monthoux, a pour passion la coiffure. Elle en a donc logiquement fait son métier. Depuis quelques mois, elle s'est installée en qualité de coiffeuse à domicile et prend beaucoup de plaisir à sublimer les coiffures de ses clientes et clients.

Anaïs aime prendre soin des personnes qui font appel à ses services et est très attentive à leur bien-être. Leur sourire est très important pour elle. Cette sensibilité l'a d'ailleurs amenée à exercer son métier au sein de la clinique Pierre de Soleil, située à Vétraz-Monthoux.

Cette jeune coiffeuse a de solides racines vétraziennes :

son grand-père, lui-même issu d'une famille de Vétraz-Monthoux, a travaillé pour la commune et depuis quelques années, c'est son frère qui a intégré l'équipe des espaces verts. Si l'on vous dit que son papa fait partie de la nouvelle municipalité et que sa maman est investie au sein de la paroisse « Saint Benoît des Nations », vous aurez compris qu'Anaïs connaît bien notre territoire...

Elle propose ses services de coiffeuse (hommes, femmes, enfants) du lundi au jeudi dans les secteurs de Vétraz-Monthoux, Annemasse, Ambilly, Gaillard, Reignier et alentours.



Prise de RDV au
07 72 37 00 16

Chaleureux remerciements à Carmelo D'AGOSITNO, gérant de PIZZA 56, pour sa mobilisation solidaire !

Pendant la période de confinement, l'entreprise vétrazienne Pizzeria 56 (vente de pizzas à emporter située au 56 route de Collonges) a pris l'initiative d'offrir gratuitement des pizzas au personnel soignant du CHAL qui était en première ligne face à l'épidémie.

Ainsi, chaque jeudi midi, une dizaine de pizzas était livrée.

Avec l'accord de l'ancien maire, Michelle Amoudruz, la Police Municipale a assuré la liaison entre la pizzeria et l'hôpital.

Afin de remercier Pizzeria 56, l'Amicale du personnel du Centre hospitalier a organisé le dimanche 14 juin une petite réception devant la crèche du CHAL, en présence des autorités du CHAL, des élus de Contamine, de Vétraz-Monthoux, et du Député Martial SADDIER.

Patrick ANTOINE, notre maire, a remercié Carmelo D'Agostino pour son élan de générosité envers les soignants... un geste du cœur !

Ce fut aussi l'occasion de remercier :

- la Police Municipale
- les services « petite enfance et périscolaire animation » qui ont accueilli les enfants de soignants pendant toute cette période d'urgence
- le personnel soignant pour son investissement jusqu'à l'épuisement parfois pour sauver des vies,
- les collègues vétraziens élus : Véronique, Pascale, Isabelle, Chrystelle, Audrey... pour leur présence et leur soutien.

Un remarquable exemple de motivation et de mobilisation collectives... Bravo et merci à tous !



MANIMATIONS



CLUB DE LA COLLINE

Entre périodes de confinement et d'ouverture, le Club de la Colline fait son possible pour maintenir des activités et garder un lien avec ses adhérents qui ont bien besoin de se retrouver pour partager des moments ludiques et conviviaux...

Tél : 06 74 94 71 97

@ : clubcolline@orange.fr



Durée : 1h15 / Enfants à partir de 10 ans / Entrée libre - chapeau à la sortie au profit d'une œuvre sociale. Pour tout renseignement, contactez IMAGINE : Tél. : 04 50 37 72 13 ou 04 50 95 57 24



IMAGINE JOUE « TOC TOC »

Samedi 16 janvier 2021, le groupe de « Théâtre Adultes » d'IMAGINE vous donne rendez-vous à 20h00, à la Maison communale Albert-Roguet, pour assister à une adaptation de la pièce écrite par Laurent Baffie : « Toc Toc »

« Toc Toc » est une comédie humaine, émouvante et hilarante : le docteur Stern est spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs appelés TOC. Mais l'éminent thérapeute se fait attendre. Alors les « toc » s'entassent, se bousculent et se mélangent dans la salle d'attente...

Réponses du quizz « 6 questions pour mieux connaître notre aggro »

1. Le point culminant se trouve à Saint-Cergues, il culmine à 1480 mètres.
2. Annemasse Agglo rassemble un peu plus de 90 000 habitants, ce qui en fait le 2ème pôle urbain du Grand Genève (derrière Genève elle-même).
3. Les réseaux d'eau et d'assainissement du territoire d'Annemasse Agglo font aujourd'hui plus de 900 km.
4. Les 2 communautés de communes ont fusionné en 2007 pour créer Annemasse Agglo.
5. Ce sont plus de 400 agents publics d'Annemasse Agglo qui sont au quotidien au service des habitants du territoire.
6. La Commune de Vétraz-Monthoux est représentée au Conseil communautaire par 5 élus : Patrick ANTOINE, Véronique FENEUL, Jean-Pierre BELMAS, Pascale PELLIER et Michel COLLOT.

Besoin d'un **DIAGNOSTIC** ?

gavardleroy
Diagnostic Immobilier

rejoint

346 route de la Tour - 74250 PEILLONNEX
Tél : 04 50 35 51 09 - Email : info@gavardleroy.com
Le professionnel des diagnostics immobiliers, à VOTRE service !



PROCHAINEMENT UN NOUVEAU COMMERCE ALIMENTAIRE

Ouverture prochaine d'un nouveau commerce au Centre-Bourg...

Les choses se mettent en place progressivement malgré la période actuelle très particulière qui ne facilite pas le développement de ce projet.

Tout est bien parti néanmoins et nous espérons que ce nouveau commerce répondra à l'attente des habitants et viendra dynamiser l'espace commercial de la place des Aquarelles !

Affaire à suivre !

LA VIRADE 2020 A VETRAZ-MONTHOUX

Préparée pendant le printemps et l'été, notre Virade de l'Espoir a pu se tenir le dimanche 27 septembre au Centre-Bourg, grâce au soutien sans faille de la commune de Vétraz-Monthoux et de l'ensemble des services techniques de notre agglomération !

La météo n'a rien fait pour nous aider... mais l'énergie et l'acharnement de tous les bénévoles ont fait fi de tous les obstacles mis sur notre chemin. La fête fut très belle, peut-être encore plus solidaire que d'habitude. Les cyclistes, les coureurs et les marcheurs étaient au rendez-vous malgré les contraintes. Notre équipe « anti Covid » a été performante et le public est venu nous rendre visite, les animations sur podium ont été applaudies à leur juste valeur, les bénévoles, frigorifiés dans leur stand, ont tenu bon et nous avons pu aller jusqu'au bout de cette journée si importante pour nos patients et leurs familles, avec un flashmob endiablé sur le podium mené par nos adolescents, Océane en tête !

Nous aurions tellement aimé vous retrouver, réunis, le soir du 5 novembre, pour voir les images de cette journée et vous annoncer le bilan financier, que nous n'avons pas pu terminer pour l'instant, pris dans les complications personnelles dues à la situation particulière de cette année.

Nous communiquerons prochainement sur ce résultat, et si jamais quelques-uns parmi vous n'avaient pas pu participer le jour J, vous pouvez toujours contribuer au succès de notre virade en allant sur ce lien sécurisé : <https://mondefi.vaincrelamuco.org/projects/pour-le-souffle-d-oceane>

MERCI A VOUS TOUS POUR VOTRE PRESENCE ET VOTRE SOUTIEN ! SANS VOUS RIEN NE SERAIT POSSIBLE.... TRES SINCEREMENT

Le comité d'organisation de la Virade du Genevois 74



ANIMATIONS

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE À VÉTRAZ-MONTHOUX : UN RÉEL SUCCÈS !

Le public a répondu présent le dimanche 20 septembre 2020 pour cette 1^{ère} participation de la commune aux Journées Européennes du Patrimoine...

Dès 9h30, était proposée : une balade par les routes et chemins, à la découverte de Vétraz-Monthoux.

Au départ, la Maison communale Albert-Roguet présentait deux expositions : « Vétraz-Monthoux à travers le temps » et « La Société des Peintres de Montagne » ; des animations ont agrémenté les 4 principaux lieux à visiter : l'église, la chapelle du parc de Haut-Monthoux, le four à pain et la Ferme de Corly.



La Farand'iole aux costumes savoyards et valaisans



Un grand merci à tous les visiteurs, vos sourires sont notre plus belle récompense !

Un grand merci également, à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la journée : les membres de la commission communale "événementiel" animée par Christine Mouchet, les élus venus prêter main forte, les services communaux Jean-Daniel Odeyer, Jérôme Pirony, Noémie Thomasset et Stéphane Rouget, les bénévoles, les associations « Les Amis du Four » et « la Farand'iole », l'atelier jazz de « Vétraz Musique », les musiciens Elisabeth Ossola, Daniel Virefleau, Rachel Chandran et Florian Bret, Les ânes de Marie-Lou, la Ferme de Corly pour avoir ouvert ses portes, Jean-Claude Delajoud pour le récit historique de la paroisse, et Marcelle Tripard pour la mise à disposition de ses archives personnelles (photos et textes).

Une belle animation qui a vocation à perdurer et à se développer d'années en années pour le plus grand bonheur des petits et des grands...

Souvenirs en quelques photos et commentaires de cette journée vétrazienne...

RÊVE DE MONTAGNES

Un festival dédié aux films sur la montagne ; entre films animaliers, exploits d'alpinistes, ascensions de sommets mythiques... une semaine d'émotion, une semaine d'aventures à la découverte du Grand Paradis, de Chamonix, du Népal et du Pakistan pour cette édition 2020 !

Une organisation quelque peu modifiée en raison de l'épidémie. Nous avons néanmoins eu le plaisir de constater chaque soir que le public était au rendez-vous. Merci pour votre participation. Le festival existe grâce à vous. Merci à notre sponsor qui soutient l'évènement depuis 3 ans.

Rendez-vous en 2021 pour de nouvelles découvertes !



11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 Novembre s'est déroulée sans public, conformément aux préconisations gouvernementales. Seuls la Municipalité et les Anciens Combattants étaient représentés.



M. le Maire, Patrick ANTOINE, et M. le Président des Anciens Combattants, Jean ROGUET, ont déposé chacun une gerbe sur le monument aux morts et ont lu les messages officiels.

Le nouveau chef de la musique, Quentin BRUGES-RENARD, et Yoann, percussionniste, ont accompagné la commémoration en interprétant la sonnerie Aux Morts et La Marseillaise.



1ER MARCHÉ DE NOËL DE VÉTRAZ-MONTHOUX

Afin de lancer les fêtes de fin d'année, la commune prévoit d'organiser son premier Marché de Noël, au Centre-Bourg, ce vendredi 18 décembre dès 15h00.

Nous sommes prêts !!!

Cependant, compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, il nous reste à obtenir le feu vert de la Préfecture.

Une quarantaine de stands formeront ce premier Marché de Noël artisanal :

- 14 stands d'artisanat du goût aux saveurs de Noël
- 27 stands d'artisanat pour des petits cadeaux faits main

Nos associations se joindront à nous pour proposer soupe de lentilles, cartes de vœux en scrapbooking, rissoles, ...

Une chose est sûre, avec un majestueux sapin de Noël implanté au Centre-Bourg, Vétraz-Monthoux s'illumine depuis la première semaine de décembre !



MANIMATIONS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS Décembre 2020, Janvier 2021, Février 2021, Mars 2021

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 04 50 37 32 09

Certaines manifestations sont susceptibles d'être modifiées/annulées, merci de votre compréhension.

DECEMBRE

Mardi 9 : Goûter de Noël organisé par Club de la Colline - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 12, de 14h30 à 15h30 : Contes de Noël pour les familles, organisés par Imagine - Petite salle communale chemin de l'Église

Samedi 12, de 16h30 à 18h30 : Atelier-philos « petites lumières » (8-12 ans) organisé par Imagine - Petite salle communale chemin de l'Église

Dimanche 13 (matin) : Stage Cabaret pour ados et adultes organisé par Imagine - Petite salle communale chemin de l'Église

Dimanche 13, de 15h à 17h : Atelier-philos « graines de Socrate » (12-17 ans) organisé par Imagine - Petite salle communale chemin de l'Église

Vendredi 18, de 15h à 21h : Premier Marché de Noël - Centre-Bourg

JANVIER

Samedi 4 : La Galette des Rois organisée par les UNC Alpes, Section Vétraz-Monthoux - Petite salle communale chemin de l'Église

Samedi 16 : 14h30-16h30 : Atelier Philo «Graines de Socrate» (12-17 ans) organisé par Imagine - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 16 (Soirée) : Représentation Théâtre des adultes (Pièce : Toc Toc.) organisée par Imagine - Maison Communale Albert Roguet

Mercredi 20 : Assemblée Générale d'Imagine - Maison des Associations

Jeudi 21 à 19h : Vœux de la Municipalité - Maison Communale Albert Roguet

Les 22, 23 et 24 : Représentations théâtrales par la troupe «La Bellinoz» de Vétraz-Animation - Petite salle communale chemin de l'Église

Les 29, 30 et 31 : Représentations théâtrales par la troupe «La Bellinoz» de Vétraz-Animation - Petite salle communale chemin de l'Église

Samedi 30 : Soirée dansante organisée par les Ateliers Dansants de la Colline - Maison Comm. Albert Roguet

FEVRIER

Samedi 13 : Concours de Belote organisé par l'US Vétraz, section Vétérans- Maison Communale Albert Roguet

Jeudi 18 : Assemblée Générale des UNC Alpes, Section Vétraz-Monthoux - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 27, de 10h à 12h : Atelier Philo «Graines de Socrate» (12-17 ans) organisé par Imagine - Maison des Associations

Samedi 27 : Loto organisé par l'US Vétraz - Maison Communale Albert Roguet

MARS

Samedi 6 : Concert de la Saint Pa' Triste organisé par l'Amicale du Personnel Communal - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 16, de 10h à 12h : Atelier Philo «Graines de Socrate» (12-17 ans) organisé par Imagine - Maison des Associations

Mercredi 10 : Remise des médailles ski organisée par l'APESE - Maison Communale Albert Roguet

Samedi 28 : Soirée dansante organisée par les Ateliers Dansants de la Colline - Maison Communale Albert Roguet

Mercredi 17 : Atelier Art du Fil organisé par Fils et Patch - Maison des Associations

Samedi 20 : Stage et Soirée Saint Patrick organisés par La Farand'iole - Maison Communale Albert Roguet

Dimanche 21, de 8h à 13h : Fournée de Printemps organisée par Les Amis du Four - Four à Pains

Dimanche 28 : La chasse aux œufs organisée par l'APESE - Parc de Haut-Monthoux

32ÈME ÉDITION DU SALON D'AUTOMNE EXPOSITION VIRTUELLE À VISITER !

Le Salon d'Automne est une exposition de Peintures et de Sculptures d'artistes haut-savoyards et des régions voisines.

Chaque année, ce rendez-vous automnal présente, dans un même lieu, une cinquantaine d'artistes amateurs et professionnels, où tous les styles et supports se côtoient en parfaite harmonie.

2020 marque la 32ème édition de notre exposition.

En cette année particulière où nous sommes touchés par l'épidémie de COVID-19, la commune de Vétraz-Monthoux a été contrainte d'annuler physiquement son Salon.

Cependant, afin de permettre aux artistes qui se sont investis de présenter le fruit de leur travail, nous avons décidé de créer cette exposition virtuelle.

Nous vous souhaitons une Belle visite !

Voici le lien pour accéder à la visite :
https://www.artsteps.com/view/5-fa01a23f6b7e90872918561?fbclid=IwAR0bFp5-sNy_yBe6RZBcqjU-iX0BeuWg1FKjJjhOQQJ3iAqd7Zbc79ELYbo

Vous pouvez aussi accéder à la visite à partir de www.vetraz-monthoux.fr



*Monsieur le Maire, ses Adjoints
et le Conseil Municipal vous souhaitent
de passer de belles fêtes de fin d'année !*



Rédaction du bulletin municipal
Présidence : Patrick Antoine, Maire
Responsable commission Communication : Guy Lambelet, Maire-Adjoint
Conception et réalisation : imprimerie Girard
Tirage : 5300 exemplaires
Dépôt légal : 2ème semestre 2020

La Mairie de Vétraz-Monthoux remercie les annonceurs de ce bulletin pour leur soutien.



04 50 37 32 09



accueil@vetraz-monthoux.fr



www.vetraz-monthoux.fr



vetraz.monthoux.98